

Les banques investissent l'assurance

L'achat de Voyageur par la Banque Royale, l'image parfaite du décloisonnement

Serge Truffaut

LA BANQUE ROYALE vient d'illustrer avec éclat les possibilités inhérentes à la mise en vigueur, le 1er juin dernier, du décloisonnement des institutions financières, en faisant une entrée remarquée dans le monde feutré des assurances à la faveur de l'acquisition de la Compagnie d'assurance Voyageur pour un montant que les parties ont convenu de ne pas dévoiler.

Premier vice-président, assurances, de la Banque Royale, M. Christopher R. Markwell, a confié lors d'un entretien que le geste annoncé plus tôt cette semaine avait été posé dans le but de hisser cette institution financière au rang de chef de file dans ce créneau de marché et consolider le rang en question.

La Compagnie d'Assurance Voyageur était jusqu'à présent une filiale à 100% de la société Crawley, Warren Group PLC de Londres, en Grande-Bretagne. Le siège canadien de cette entité est situé à Brampton, en Ontario.

Selon les précisions fournies par M. Markwell, cette entreprise est le «plus important fournisseur d'assurances-voyage sur le marché des agences de voyage de détail.» Au chapitre du réseau des ventes, la Banque Royale va profiter des ententes que la compagnie acquise avait conclues avec pas moins de 4000 agences réparties à travers le pays.

En janvier dernier, la Royale avait entrepris la mise en marché, par l'intermédiaire de ses succursales, des programmes d'assurance-santé pour voyageurs. Cette nouvelle filiale, continuera de proposer ses produits et ses services d'assurance-voyage aux consommateurs par le biais des agents de voyages.

Invité à préciser les objectifs que la Royale entendait poursuivre dans la foulée de cette acquisition, le premier vice-président de cette institution a confié que «nous entendons bien favoriser l'expansion de cette filiale sur le marché international.» En fait, cette banque s'attend à canaliser d'autant plus d'énergie qu'il n'est pas question, pour l'instant du moins, de pénétrer l'industrie de l'assurance-vie.

Au sein de l'Association de compagnies d'assurances de personnes, M. Yves Millette, premier vice-président, a indiqué que la stratégie arrêtée par la Banque

Royale et les autres institutions de dépôts était l'illustration du fait que «théoriquement elles ne changent rien à ce que le législateur a permis.»

Autrement dit, les grandes banques ont convenu, du moins à court terme, ne pas entreprendre une partie de bras de fer avec les autorités gouvernementales concernées sur les aspects ou plus tôt les ordonnances qui balisent le commerce des produits d'assurances, et, plus précisément, la distribution de ceux-ci. La réglementation formulée par le fédéral en matière de promotion stipule «qu'il est interdit à la banque de faire, au Canada, la promotion d'une société d'assurances ou d'un agent ou d'un courtier d'assurances sauf si, selon le cas: la société, l'agent ou le courtier ne fait le commerce que d'assurances autorisées.»

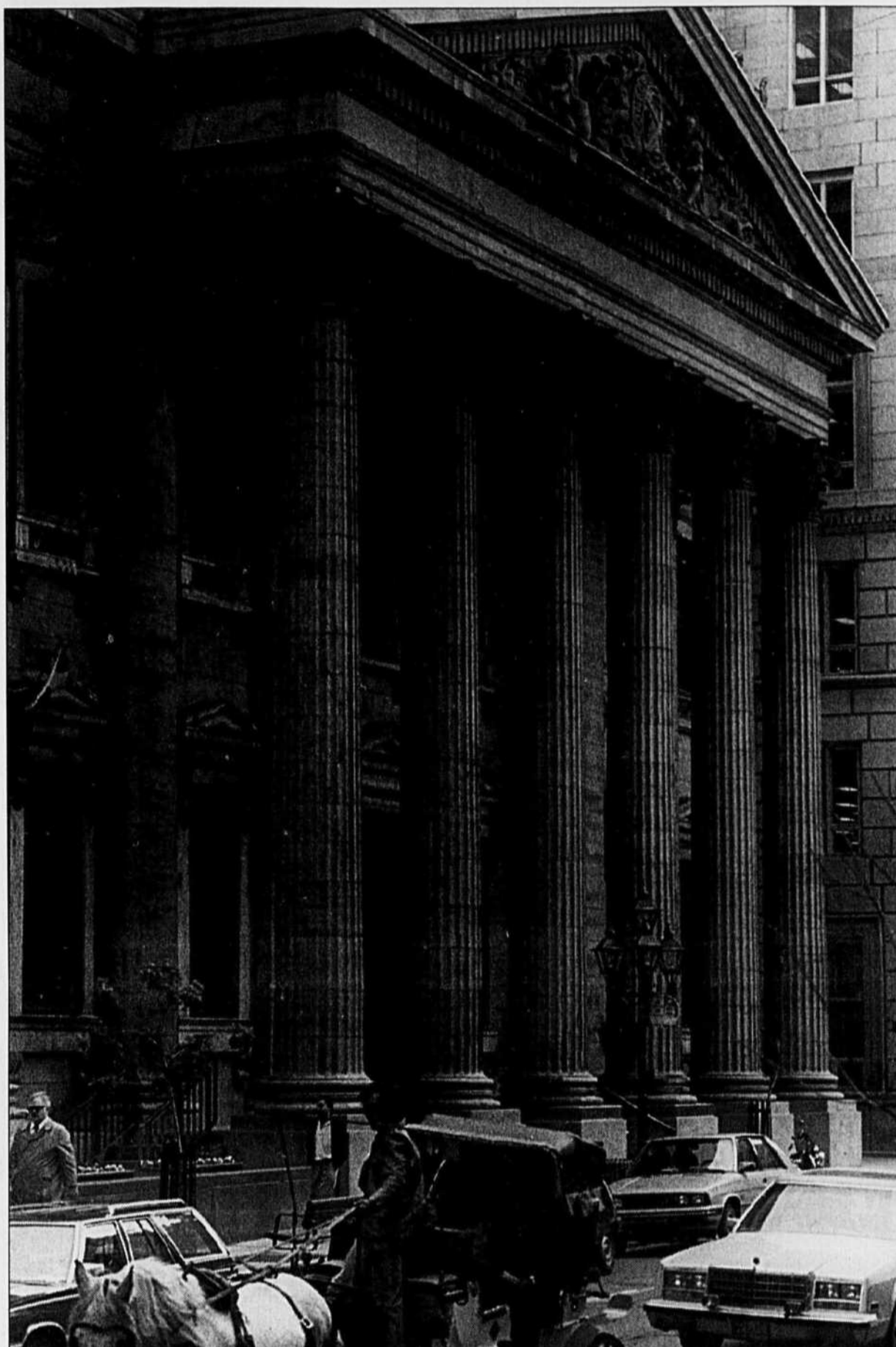
Par contre, il est permis aux banques de faire la promotion de leur gamme de produits à l'extérieur de leurs succursales en s'adressant «à tous les titulaires de cartes de crédit ou de paiement délivrées par la banque qui reçoivent régulièrement par la poste un relevé de compte, soit à tous les clients de la banque qui sont des personnes physiques et qui reçoivent régulièrement par la poste un relevé de compte, soit au grand public.»

Actuellement, la position commune aux banques, exception faite de la Banque de Montréal, est simple: même si elles maugréent contre la réglementation limitant l'exercice d'assureur, elles ont toutes décidé de se lancer dans cette industrie selon des stratégies évidemment différentes.

En ce qui concerne la Banque de Montréal, Mme Suzanne Michaud, porte-parole, a indiqué que la création d'une filiale ou l'acquisition d'une compagnie existante n'était pas une priorité. Incidemment, on se souviendra que la Banque de Montréal avait établi un lien avec la Sun Life qui s'est traduit notamment par la création d'une société de fiducie dans laquelle chaque partie en présence détient 50% des parts.

À la CIBC, M. André Dupras, porte-parole, a précisé qu'il n'était pas dans l'intention de cette banque d'acheter une société ayant rétroactivement pignori sur rue.

Par contre, cette Banque, après étude, après analyse des alternatives a décidé de mettre en branle des mécanismes qui devraient lui



permettre de proposer des produits d'assurances à travers tout le Canada d'ici un an. Ainsi que l'a indiqué M. Dupras, «nous serons en mesure de communiquer nos intentions au début de l'an prochain.» Il est important de noter que cette Banque s'est dotée d'un poste de premier vice-président, assurances, qu'occupe M. Dwight Lacey.

À la Banque Toronto-Dominion, M. Mark Foster, directeur adjoint, assurances, a confié lors d'un entretien, que l'intention de prendre de l'expansion dans cette industrie étant ferme, «nous poursuivons actuellement des recherches afin de déterminer si on procédera soit par acquisition, soit par élargissement du réseau ou soit par association.»

«Nous avons quelques mois de recherche à réaliser, de poursuivre M. Foster, afin de raffiner notre stratégie. Tout ce que je peux vous dire, c'est que nous mettons beaucoup d'espoir dans cette aventure. Il est évident que si la réglementation gouvernementale avait été pensée avec la volonté d'établir une véritable concurrence avec les compagnies d'assurances, nous serions plus avancés.»

À la Banque Scotia, M. Oscar Zimmerman, premier vice-président, assurances, en poste depuis trois semaines seulement, a observé que l'architecture réglementaire étant complexe et limitative à la fois, «nous n'avons pas encore fixé la méthode ou le moyen que nous employerons pour proposer des assurances aux consommateurs. Une chose est certaine, nous serons présents.»

Se distinguant des autres institutions bancaires, la Nationale, ainsi que l'a expliqué M. Alain Charbonneau, porte-parole, n'a pas arrêté de décision en la matière.

«Pour nous, la possibilité de vendre des assurances c'est une opportunité que nous entendons saisir.» En fait, la stratégie de la Banque Nationale, de confier M. Charbonneau, dépendra des occasions qui se présenteront.

Pour leur part, les compagnies d'assurances, ainsi que l'a rappelé le premier vice-président de l'ACCAP, M. Millette, faisaient actuellement des représentations auprès des autorités afin, notamment, de modifier les règles en matière de test de solvabilité ainsi que sur la possibilité qui sera accordée aux sociétés qui le souhaitent de se démutualiser.

Bénéfice record pour la Banque Scotia

d'après Canadian Press

APRÈS LA Banque de Montréal, la Banque Scotia annonce à son tour un bénéfice record pour l'exercice 1992.

Le revenu net de la Banque, pour l'exercice clos le 31 octobre dernier, s'est chiffré à 676 millions \$, en hausse de 6,8% par rapport à celui de 633 millions \$ de l'exercice précédent. En 1990, le bénéfice de la Scotia avait atteint 512 millions \$. Par action, il est passé de 2,81 à 2,94 \$.

La Banque en a profité pour annoncer une hausse, à 28 cents par action, de son dividende trimestriel.

Un recul des taux d'intérêt, des gains sur le portefeuille de titres et un recouvrement de certains prêts consentis à des pays en voie de développement «ont permis à la Banque d'enregistrer cette performance malgré une faiblesse économique prolongée», a déclaré la Banque Scotia.

Cette performance est également redevable à la diversification internationale des activités. Environ 40% de l'actif de l'institution bancaire est détenu à l'extérieur du Canada.

Les membres de l'OPEP réduisent leur production

L'Équateur doit quitter l'organisme

VIENNE (Reuter) — Les pays membres de l'Opep sont parvenus hier à Vienne à un accord qui limite légèrement leur production de pétrole brut à partir du 1er décembre.

De son côté, l'Équateur, qui dit ne plus pouvoir honorer ses cotisations, est devenu, hier, le premier pays à quitter l'organisation à laquelle il avait adhéré en 1973.

Le plafond réel de production pour les 12 autres membres serait de 24,58 millions de barils par jour (bpj), soit environ 400 000 bpj en-deçà des actuelles estimations de la production de pétrole brut par l'Opep. L'Équateur, le plus petit producteur avec le Gabon, produit environ 320 000 bpj.

Les ministres du Pétrole réunis dans la capitale autrichienne se sont félicités de la conclusion d'un accord, qui constitue selon eux une réponse efficace à l'actuel surplus d'offre.

Cet accord prendra officiellement effet en janvier 1993 mais les pays membres se sont engagés à dimi-

nuer leur production dès le 1er décembre.

L'Iran, qui s'était opposé à l'accord conclu en septembre, qui ne définissait pas de plafond de production pour chaque pays pris individuellement, a salué le compromis signé hier. L'Iran est le deuxième producteur de l'organisation derrière l'Arabie Saoudite.

Le nouveau pacte définit des niveaux de production pays par pays, un premier pas vers le retour au système des quotas abandonné à la suite de l'invasion du Koweït par l'Irak, qui avait fait craindre la pénurie.

Le ministre saoudien du Pétrole Hicham Nazer a estimé que le plafond global décidé à Vienne correspondrait vraisemblablement à la demande de pétrole au premier trimestre 1993. Certains analystes ont toutefois estimé qu'une réduction supplémentaire de ce plafond aurait permis de relancer les cours, à leur plus bas niveau depuis sept mois.

Plusieurs pays, dont l'Algérie,

avaient demandé une diminution de la production d'au moins 500 000 bpj, mais le refus de l'Arabie Saoudite, de l'Iran et du Koweït a empêché une réduction de plus grande ampleur.

L'accord de vendredi constitue un succès personnel pour Alirio Parra, le ministre vénézuélien du Pétrole élu mercredi secrétaire général de l'Opep. Celui-ci a efficacement joué les médiateurs entre les Iraniens et les Saoudiens en même temps qu'il maintenait un contact téléphonique avec Caracas, où a eu lieu une tentative de coup d'État hier.

Le départ de l'Équateur constitue toutefois un échec pour le Venezuela, qui y avait fait entrer ce petit producteur.

Selon des responsables de l'Opep, l'exemple de l'Équateur ne sera pas suivi par d'autres membres. Le Nigeria, le Venezuela et l'Indonésie ont toutefois estimé que malgré leur présence à la table des négociations ils ne faisaient guère le poids face aux gros producteurs.

Le Fonds de la FTQ donne un coup de pouce à Gentrust

Robert Dutrisac

LE FONDS de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) vient de donner un coup de pouce au Fonds d'investissement REA, ce nouveau fonds commun de placement dans des titres REA que Gentrust a lancé à la fin de septembre et qui, jusqu'ici, a reçu un accueil plutôt tiède de la part des investisseurs.

Le Fonds de solidarité a consenti à investir 9% des actions de ce fonds jusqu'à un maximum de 3 millions \$, a annoncé, hier, Les Conseillers en placement Gentrust.

Jusqu'ici, le Fonds d'investissement REA n'a recueilli que 15 des 50 millions \$ que ses promoteurs, dans le meilleur des cas, espéraient récolter. «Nous serions très contents d'atteindre les 20 ou 22 millions \$», a indiqué, hier, M. Denis Durand, président et directeur des placements des Conseillers en placement Gentrust. D'ores et déjà, le Fonds de solidarité a ajouté près de 2 millions \$ au fonds REA, qui touche maintenant 16,9 millions \$, a pré-

cisé M. Durand. En participant au fonds REA de Gentrust, «le Fonds de solidarité veut encourager la création de fonds institutionnels qui s'échangeraient des actions d'entreprises québécoises», a fait valoir M. Durand. Ce faisant, il renforce le marché des titres québécois dédaigné par bien des investisseurs institutionnels.

Profitant des nouvelles dispositions du dernier budget du Québec qui ouvrait la voie à ce type d'émissions, le fonds REA de Gentrust donne droit à une déduction fiscale de 75% aux investisseurs individuels tout enleur assurant une certaine diversification de leur placement. Les investisseurs ont jusqu'au 17 décembre pour mettre leur mise dans ce nouveau produit financier à raison de 10 \$ l'action et d'un minimum de 2000 \$.

Si ce fonds éprouve quelques difficultés à décoller, c'est à cause de la grande quantité de nouvelles émissions REA disponibles sur le marché depuis trois mois, un total de 350 millions \$, soit plus du double du montant émis l'an dernier, a expliqué M. Durand.

Le gaz naturel, c'est le choix affaires.

Pour chauffer, de plus en plus d'entreprises choisissent l'énergie de l'économie. Composez le 1 800 567-1313



ECONOMIE

PUBLICITÉ/COMMUNICATION

Mondial francophone, ou vrai Mondial cannois?

Patrick Pierra
Collaboration spéciale

UNE MAIN masculine court sur une feuille blanche. Le stylo qu'elle tient inscrit inlassablement les mêmes lettres: SIDA SIDA SIDA. Une autre main, féminine, enveloppe délicatement la première et pose un capuchon sur la pointe du stylo. La première main recommence alors son mouvement. Mais plus rien ne s'inscrit sur la feuille de papier.

Ce message du bureau parisien de l'agence américaine DDB/Needham a remporté le Grand Montréal, la plus haute récompense attribuée cette semaine lors du sixième Mondial de la publicité francophone.

Avec les loteries en tous genres, le Sida est un des thèmes qui inspirent le plus les publicitaires francophones. Mais la variété des messages qu'inspire la maladie témoigne de la diversité économique et culturelle que recouvre le Mondial.

Un message du ministère de la Santé publique du Bénin, par exemple, s'attaque au virus d'une toute autre façon. Un homme est assis, un collier de mousse autour du cou, dans le fauteuil d'un barbier. Il s'enquiert de savoir si celui-ci a bien changé la lame de son rasoir avant de l'entreprendre. Pas du tout. Le barbier s'appretait à réutiliser la même lame que pour ses clients précédents. S'ensuit une docte énumération des multiples voies de transmission du virus et des

précautions à prendre pour prévenir tout accident.

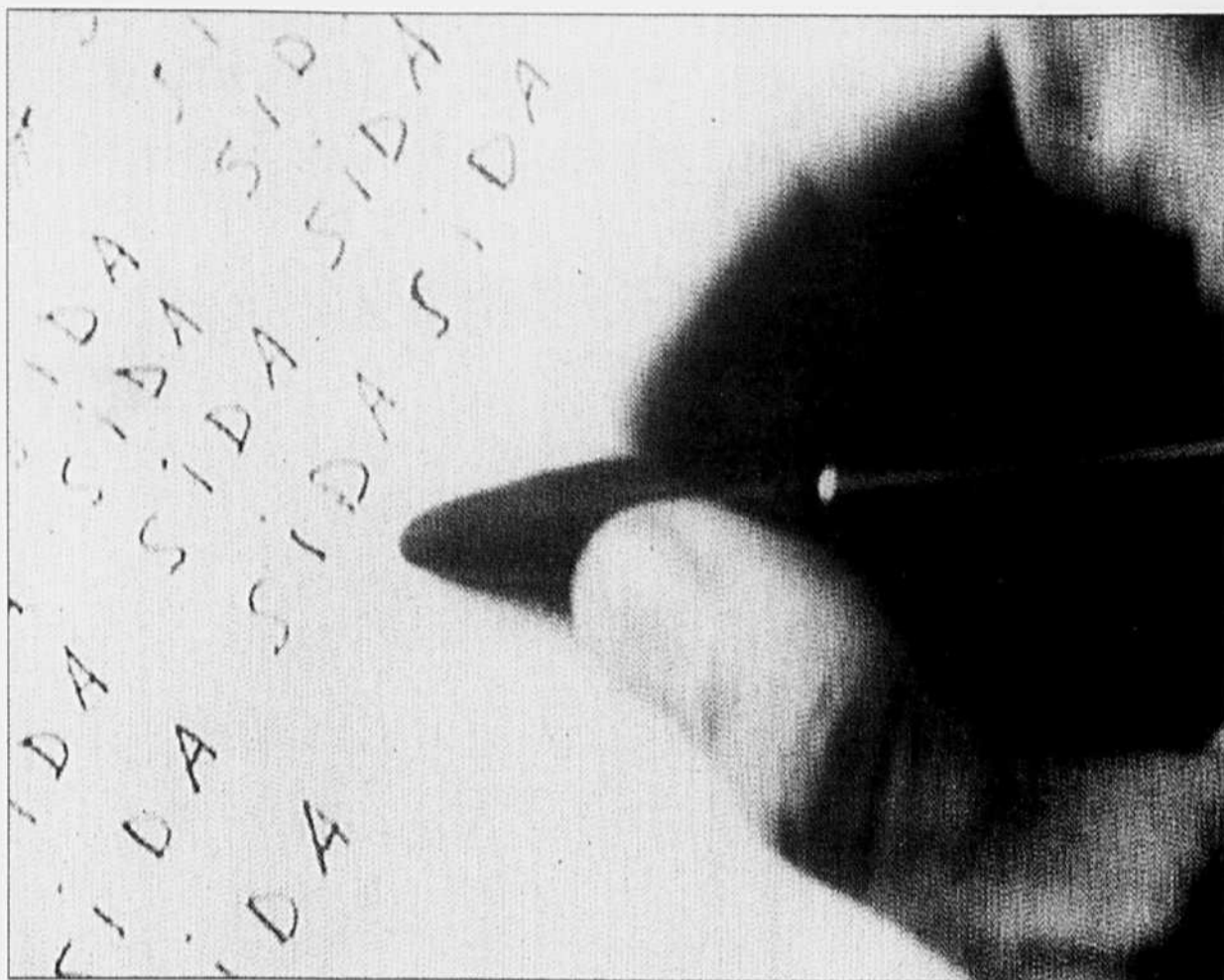
A nos yeux d'occidentaux, le premier message peut avoir une pertinence, guère le second. La qualité de production des deux messages (image, son, montage) n'a rien de comparable: le second message est au premier ce qu'un vidéo d'amateur est à un Woody Allen.

Comment, dès lors, juger la valeur respective de ces messages? La difficulté d'un tel choix apparaissait flagrante, mardi soir dernier, alors qu'on remettait aux gagnants les trophées du sixième Mondial de la publicité francophone dans le studio 42 de la maison de Radio-Canada.

Mondial. L'adjectif est ambitieux. Neuf pays ont participé à ces sixièmes assises du Mondial, qui se tiennent à Montréal un an sur deux. Des publicitaires montréalais sont d'ailleurs les premiers instigateurs de cette compétition.

Mais si l'intérêt du Québec demeure actif, celui de plusieurs autres pays francophones, à commencer par la France, semble plus douteux. Certaines agences parisiennes n'ont ainsi pas cru indispensable d'envoyer un émissaire à Montréal pour recevoir leur prix.

Preuve que le Mondial, malgré les louables efforts de ses promoteurs, ne s'est pas encore imposé comme une compétition d'envergure planétaire. Si tel avait été le cas, les comptables des agences françaises n'auraient laissé les créatifs de leur agence



Un message français encourageant l'usage du préservatif, gagnant du Grand Mondial 1992.

aller chercher l'onction de leurs pairs et rapporter, triomphants la statuette témoignant de leur excellence.

Pour beaucoup de publicitaires français, manifestement, un Mondial, c'est bien. Mais on peut attendre de le recevoir par la

poste. Il est vrai que, sans diminuer la qualité des pièces gagnantes du Mondial, le niveau de la

compétition est sans comparaison avec celui du Festival des films publicitaires de Cannes.

Cet «autre» Festival de Cannes constitue la vraie compétition mondiale. Une projection des messages gagnants du dernier Festival (projection organisée jeudi dernier par le Publicité-club de Montréal et par Cineplex Odeon) l'a encore prouvé.

Le montage des gagnants des Lions de 1992 recèle quelques bijoux. Le grand public pourra les apprécier dans quelques semaines, lorsque ce montage sera présenté dans une salle commerciale.

Le message le plus drôle? Deux nonnes constatent, en arpentant leur monastère, que la statuette d'un angelot a perdu son sexe. Cassé. Tombé. Elles ramassent précieusement la verge minuscule et l'apportent, dans un mouchoir, à la mère supérieure.

Celle-ci saisit un tube de colle et part immédiatement rendre sa virilité à l'angelot. Elle colle, comme lui dicte aussi bien sa conscience que son peu d'expérience, le petit sexe orienté vers le bas.

Mais la colle ne sèche pas immédiatement. Elle laisse le temps à l'une des jeunes nonnes, d'abord dubitative devant cette impuissance figée, de faire délicatement pivoter l'appendice, pour l'orienter vers le haut.

Cette publicité espagnole a remporté le Grand prix de Cannes cette année.

Non, elle n'est pas signée par l'Église catholique, mais bien par le fabricant de colle.

C'est le moment de prendre vos résolutions du nouvel an... et de les tenir.

Le Macintosh IIx
Votre nouvelle merveille: puissance, rapidité et flexibilité, et est supporté d'un lecteur CD.

Le Macintosh IIc II
Le plus abordable de nos ordinateurs couleur simple et idéal pour l'éducation et les affaires.

Le Macintosh IIfx
Haute performance, grande capacité d'expansion et système intégré pour accueillir une variété de moniteurs Apple.

Prendre des résolutions au nouvel an, ça n'a rien de révolutionnaire. Sauf cette année! Grâce aux ordinateurs Macintosh d'Apple et à nos emballantes aubaines du temps des Fêtes, vous serez fidèle à vos résolutions pendant bien des années à venir.

Tout en s'amusant, vos enfants pourront expérimenter un monde de nouveautés de manière interactive avec leur Macintosh et grâce à la puissante technologie du disque CD. Les étudiants pourront faire leurs recherches, étudier et comprendre comme jamais auparavant. Et les adultes seront à même d'organiser leur vie et leur travail à la maison sans avoir à apprendre le jargon de l'informatique.

Pour que vos résolutions du nouvel an deviennent réalité et soient faciles à tenir, Apple vous propose des aubaines sensationnelles sur des ordinateurs Macintosh tout aussi sensationnels. Mais attention! Celles-ci ne seront en vigueur que jusqu'au 31 décembre 1992.

Le plus abordable de nos ordinateurs, l'élégant Macintosh Classic II, prendra vite beaucoup de place dans votre vie et bien peu sur votre bureau. Pour une année haute en couleurs, essayez le remarquable Macintosh IICx, aux lignes pures. Cet ordinateur modulaire met enfin la couleur à la portée de toutes les bourses.

Vous êtes prêt pour le grand saut et désirez un ordinateur encore plus sophistiqué? Faites l'acquisition d'un Macintosh IIfx. Grâce à son interface intégrée, il vous permet d'utiliser une vaste gamme de moniteurs et d'effectuer une foule de tâches.

Enfin, voici le tout nouveau et spectaculaire Macintosh IIfx, équipé d'un lecteur CD, qui vous donne accès à une multitude d'informations contenues sur des disques CD.

Les disques CD sont maintenant parmi nous. Ils représentent le dernier cri en matière d'accès interactif à l'information et au divertissement, tant à la maison qu'au travail. Et Macintosh est l'ordinateur idéal pour vous aider à tirer le maximum de ses possibilités.

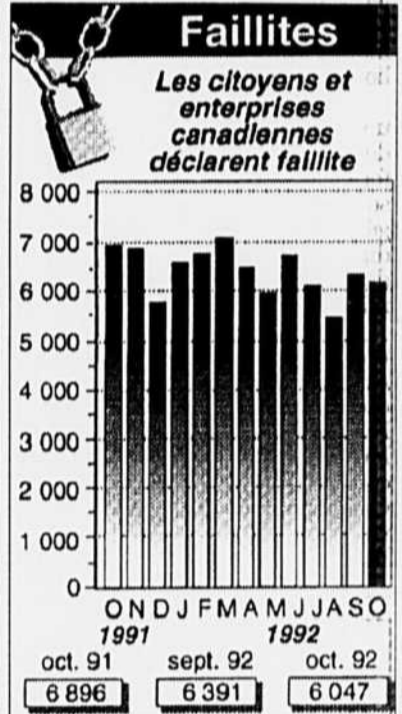
C'est Noël pour tout le monde. Apple comprend qu'en cette période de l'année vous avez peut-être besoin d'un petit coup de pouce. Voilà pourquoi vous pouvez profiter du financement CARDplus.

Pour de véritables aubaines du temps des Fêtes sur de l'équipement et des logiciels, passez aujourd'hui même chez votre concessionnaire autorisé Apple. Il se fera un plaisir de vous aider à prendre vos bonnes résolutions, et surtout à les tenir. Pour connaître le concessionnaire autorisé Apple le plus près de chez vous, téléphonez au 1 800 665-2775, poste 620. Et joyeuses Fêtes!

Un Mac pour les Fêtes

Financement offert par

EN BREF



Le rythme des faillites ralentit

OTTAWA (PC) — Le rythme des faillites personnelles et d'entreprises a légèrement ralenti le mois dernier, mais le total des victimes de faillites de cette année continue de grimper. Le ministère des Consommateurs et Sociétés a fait savoir vendredi que 6047 faillites ont été enregistrées en octobre. C'est un peu moins que les 6391 faillites du mois de septembre, ou les 6897 d'octobre 1991. Mais le mois d'octobre 92 a porté le total, depuis le début de l'année, à 64 048 faillites d'entreprises et de particuliers, ce qui est plus qu'à la même date, l'année précédente. Par comparaison, on en avait recensé 62 969 après 10 mois, en 1991.

Haussé des revenus des Américains

WASHINGTON (AP) — Le revenu des ménages aux États-Unis a progressé de 1% au mois d'octobre et la consommation a repris sur un rythme de 0,7%, a annoncé hier le gouvernement. Cette hausse du revenu est la plus forte depuis 10 mois. Elle provient de subventions à l'agriculture, de primes versées dans l'industrie automobile, de primes versées aux employés des postes et de divers autres facteurs. Les salaires ont augmenté de 0,6% en octobre après avoir diminué de 0,1% en septembre.

La CEE et la Russie négocient

BRUXELLES (Reuter) — La CEE a entamé hier des négociations en vue d'une coopération politique et économique avec la Russie dépassant le cadre de l'accord signé en 1989 avec l'ex-Union soviétique, a annoncé la Commission européenne. Commerce, investissement, propriété intellectuelle, création d'entreprises, droit du travail, marché des capitaux, coopération dans l'aéronautique et l'espace, la protection de l'environnement et la traque du blanchiment d'argent: tels sont pour l'essentiel les domaines couverts par ces négociations.

ECONOMIE

L'Europe au chevet de sa sidérurgie

d'après l'Agence France-Presse

LES DOUZE ont tenté cette semaine de secourir la sidérurgie européenne qui, après une courte trêve, traverse à nouveau une crise dramatique et a dû, depuis le début de l'année, se résoudre à la suppression de plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans ses rangs.

L'embellie qui avait suivi les restructurations sévères de la fin des années 1970 et du début des années 1980, aura finalement été brève. Après trois années euphoriques de 1988 à 1990, la sidérurgie européenne a replongé sous le coup de la récession. Selon les prévisions d'Eurofer qui regroupe les producteurs européens, les industries sidérurgiques des Douze devraient supprimer d'ici 1995 au moins 50 000 emplois sur les 380 000 que compte encore le secteur.

C'est pour aider les entreprises à financer ces suppressions de postes que la commission européenne a proposé de mobiliser 900 millions d'euros, soit 1,1 milliard \$ US. Cet argent paiera une partie des indemnités de licenciement et les plans de reclassement du personnel des groupes.

Le temps presse pour les sidérurgistes européens. Les Espagnols sont parmi les plus touchés et prévoient près de 10 000 suppressions d'emplois dans leur sidérurgie. En France, Usinor-Sacilor qui a perdu 3 milliards de francs (550 millions \$ US) l'an dernier, a déjà prévu un plan de 8000 suppressions d'emplois sur la période 1992-94. En Grande-Bretagne, le producteur privé British Steel a perdu 93 millions \$ US au premier semestre et annoncé en un an et demi 10 000 suppressions d'emplois.

Les Hollandais ne sont pas épargnés: 2300 emplois seront supprimés chez Hoogovens. Quant aux Allemands, ils accusent le coup. Thyssen et Preussag annoncent du chômage partiel. Krupp a perdu 20 millions \$ US au premier semestre.

Cette crise générale s'explique par une conjonction de facteurs qui, en deux ans, ont réduit à néant les efforts considérables du secteur pour se redresser. Victime de la récession généralisée, la consommation mondiale d'acier a chuté à 623 millions de tonnes cette année contre 664 millions de tonnes en 1989.

A cette baisse est venue s'ajouter une chute des prix parfois considérable (-40% sur certains produits) due à la concurrence des pays de l'Est, qui inondent les marchés de leur acier à bas prix. Et de l'autre côté de l'Atlantique, Américains et Canadiens sont de plus en plus tentés de fermer leurs frontières à l'acier européen.

La chaîne Les Gouverneurs ne voit pas la rentabilité avant 1994

Frédéric Tremblay
de la Presse Canadienne

LA CHAÎNE hôtelière Des Gouverneurs, qui enregistre des pertes depuis trois ans, ne prévoit pas renouer avec la rentabilité avant 1994.

Le vice-président au marketing et aux finances, Robert Beaudoin, a mentionné, en entrevue que malgré les efforts de rationalisation de son entreprise, on s'attendait au mieux à atteindre le point mort en 1993, avant de pouvoir faire enfin des bénéfices l'année suivante.

«La récession nous affecte encore beaucoup, à l'instar du reste de l'industrie hôtelière. De plus, plusieurs nouveaux établissements ont vu le jour ces dernières années, accroissant une offre déjà excédentaire par rapport à la demande», a-t-il expliqué.

En 1990, la chaîne Des Gouverneurs a enregistré des pertes de près de 800 000 \$, après une année fort lucrative en 1989, alors que les bénéfices nets s'étaient chiffrés à 3,3 millions \$.

En 1991, la situation s'est sensiblement détériorée. Les pertes de la chaîne hôtelière, la plus importante au Québec, ont atteint 3,9 millions \$.

Pour les trois premiers trimestres de l'année 1992, les pertes ont été de l'ordre de 2,8 millions \$. A la même période en 1991, elles étaient de 1,9 millions \$.

Robert Beaudoin fait observer que l'industrie hôtelière, tout comme celle de l'aviation, fait rapide-

ment les frais des coupures effectuées en période d'austérité par les entreprises et gens d'affaires.

Même les fêtes du 350e anniversaire de Montréal n'ont pas rapporté les fruits escomptés, souligne-t-il, bien qu'elles aient sans doute permis d'éviter une aggravation de la situation.

Les taux d'occupation des hôtels de Montréal cet été n'ont été que légèrement supérieurs à ceux de l'an dernier (1,6% de plus), une situation à laquelle n'ont pas échappé les hôtels Des Gouverneurs.

«Notre taux d'occupation a été de 55%, soit 1,5% de plus que l'été passé. On aurait probablement fait beaucoup moins que l'an passé sans les fêtes du 350e», a avancé le vice-président des hôtels Des Gouverneurs.

Outre des efforts de rationalisation, le réseau hôtelière Des Gouverneurs a mis de l'avant une campagne de promotion ces derniers mois afin de redresser sa situation.

Cette campagne publicitaire, menée dans les journaux et à la télévision, a permis de hausser les taux d'occupation des établissements Des Gouverneurs de deux pour cent en octobre et novembre, par rapport aux mêmes mois l'an passé, a précisé Robert Beaudoin.

Les résultats de cette campagne sont particulièrement appréciés au moment où s'amorce la saison creuse pour l'industrie hôtelière.

De la mi-novembre à la fin mars, les taux d'occupation tombent généralement à 30% dans les hôtels Des Gouverneurs.

«On veut développer une relation étroite avec notre clientèle. C'est

dans cet esprit qu'on a créé pour nos clients les plus fidèles le Club des gouverneurs», a soumis M. Beaudoin.

Les membres de ce club profitent notamment d'un service de réservation et d'enregistrement rapide, qui leur évite bon nombre de tracasseries administratives.

Ils sont de plus assurés d'avoir la chambre disponible la plus conforme à leurs desirs et besoins propres, sans devoir à chaque fois exprimer leurs préférences, ces informations étant déjà colligées dans le système informatique du réseau hôtelière.

Malgré les temps difficiles, Robert Beaudoin a par ailleurs indiqué que son entreprise se montrait toujours intéressée à étendre son réseau dans certaines régions ou villes du Québec où elle demeure absente, comme à Val-d'Or, à Rouyn-Noranda, dans les Cantons de l'Est et au nord de Montréal.

Déjà, la chaîne compte 14 établissements, dont 11 sont identifiés sous la bannière Des Gouverneurs.

Le réseau compte aussi deux établissements du nom de Radisson-Des Gouverneurs (de plus haute gamme) situés à Québec et Montréal, et est propriétaire à 25% du Nouvel Hôtel, sis également dans la métropole.

Les principaux actionnaires des hôtels Des Gouverneurs sont la Caisse de dépôt et placement, l'Assurance-vie Desjardins et les Placements Fernand Goupil.

La chaîne hôtelière, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de quelque 95 millions \$, emploie 1800 travailleurs en forte saison, et 1600 en faible période.

La semaine économique

Canada

■ Taux d'inoccupation record: le taux d'inoccupation des logements locatifs dans le grand Montréal a atteint un taux record de 7,7% en octobre, pour atteindre 35 000 logements.

■ Hausse des salaires en septembre: la moyenne salariale hebdomadaire dans l'industrie a légèrement augmenté en septembre, passant à 553,19 contre 551,34 \$ le mois précédent.

■ Progression des bénéfices: la bonne performance des institutions financières au troisième trimestre a fait gonfler les bénéfices corporatifs de 6,3%. Une chute de 5,3% avait été enregistrée au deuxième.

■ 15 milliards en assurance-chômage: le fédéral a dépensé 14,9 milliards \$ en allocations d'assurance-chômage au cours des neuf premiers mois de 1992. C'est une hausse de 9,5% par rapport à la période correspondante de 1991. Environ 1,15 million de Canadiens avaient reçu des allocations en septembre, 2,9% de plus qu'en septembre 1991.

■ Forte hausse du taux d'escompte: la Banque du Canada a haussé fortement son taux d'escompte, mardi, le faisant passer de 7,95 à 8,82% afin de contrer les assauts spéculatifs sur le dollar. Il s'agissait de la troisième augmentation du taux directeur en autant de semaines.

■ Légère baisse des ventes au détail: les ventes au détail ont diminué de 0,2% à 15,5 milliards \$ en septembre, après avoir connu un mois d'août stable et des gains de 2,1% en juillet. Pour l'ensemble du troisième trimestre, les ventes au détail ont progressé de 1,3%, soit 0,9% de plus que durant le deuxième trimestre et 0,1% de plus qu'au cours du premier trimestre de 1992.

■ La productivité a progressé davantage: Statistique Canada a révisé à la hausse la progression de la productivité des travailleurs canadiens en 1991. Cette progression s'est chiffrée à 1,8%, comparativement à la première estimation de 1,5%. L'année précédente, la productivité aurait reculé de 1,2% alors que la première estimation parlait d'une croissance zéro.

États-Unis

■ Hausse de 1% du revenu personnel: le revenu personnel a progressé de 1% en octobre, la plus forte augmentation en dix mois. Le mois précédent, le revenu personnel avait progressé de 0,5%, et de 0,2% en août. En octobre, les dépenses des consommateurs ont progressé, pour leur part, de 0,7%, comparativement à une croissance de 0,9% en septembre et à un recul de 0,2% en août. Cet écart a fait passer le taux d'épargne des ménages de 4,4% en septembre, à 4,7% en octobre.

■ Forte chute des profits des entreprises: les bénéfices des entreprises ont chuté de 6% au troisième trimestre à 218,8 milliards \$US, au rythme annuel. Il s'agit de la plus forte baisse en six ans et demi. Au deuxième trimestre, la croissance s'est chiffrée à 1,3%, et à 10,8% au premier.

■ Bond spectaculaire du PIB: Le produit intérieur brut a progressé de 3,9% (donnée révisée) au troisième trimestre. Cette augmentation, la plus forte depuis les 3,9% constatés au quatrième trimestre de 1988, fait suite à une croissance de 1,5% au deuxième trimestre, et de 2,9% au premier.

■ Les Américains reprennent confiance: l'indice de confiance des consommateurs a fortement progressé en novembre, atteignant 65,5 contre 54,6 (après révision) en octobre.

Coup d'oeil hebdomadaire sur le Marché

Indice de la Bourse de Montréal	1741,62 + 7,80
Indice TSE-300	3276,53 + 12,67
Indice Dow-Jones	3282,20 + 54,84
Or (New York - US\$)	333,90 - 1,3
Dollar canadien (US\$)	77,73 - 1,18
Taux d'escompte	8,82% + 87%

10 000 emplois de moins au CN

Allan Swift

de la Presse Canadienne

LES LEADERS syndicaux du secteur ferroviaire ont dénoncé une politique du gouvernement qu'ils rendent responsable des coupures de 10 000 autres emplois projetées par CN Rail d'ici trois à cinq ans.

«Ce n'est pas à cent pour cent la faute des chemins de fer, mais c'est nous qui allons payer les mises à pied», a déclaré M. Eddie Abbott, secrétaire exécutif de l'Association des syndicats de cheminots canadiens. «A moins que le gouvernement ne remédie au déséquilibre de la taxation, les deux compagnies de chemins de fer seront sérieusement menacées par le nouvel environnement déréglé.»

Les dernières coupures de postes projetées ont été annoncées jeudi au

cours d'une réunion entre membres de la direction du CN et leaders syndicaux destinée à informer ces derniers de l'état de l'entreprise, a indiqué le porte-parole du CN Roger Cameron.

M. Gary Housch, vice-président de la Fraternité canadienne des cheminots, employés des transports et autres ouvriers, assistait aussi à la réunion. Il a déclaré que le tout nouveau président du CN, M. Paul Tellier, leur a dit que le nombre de postes coupés pourrait être plus ou moins élevé, que les compressions débuteraient rapidement, et que les cadres seraient les premiers touchés.

Selon un syndiqué, M. Bert George, les employés syndiqués ont supporté le plus gros du fardeau des mises à pied au cours de la décennie écoulée, et il serait temps que les cadres «fassent leur part».

Les réductions d'effectifs prévues

sont d'une ampleur comparable à celles qui ont été effectuées au cours ces cinq dernières années, alors que le CN s'efforçait d'accroître sa rentabilité.

CN Rail comptait 31 894 employés à la fin du mois d'octobre, contre 42 336 à la fin de 1987 - ce qui représente une baisse de 10 442 en cinq ans à peine.

Les coupures de postes antérieures étaient motivées par des changements technologiques.

AVIS

AVIS est par les présentes donné de l'adoption par le Conseil métropolitain de transport en commun à une assemblée publique tenue le 13 novembre 1992 des résolutions établissant les tarifs à compter du 1^{er} janvier 1993 à savoir :

ÉTABLISSANT, À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 1993, DES TARIFS POUR LE TRANSPORT EN COMMUN RÉGIONAL AINSI QUE POUR LE TRANSPORT EN COMMUN PAR TRAIN DE BANLIEUE EFFECTUÉ À L'EXTÉRIEUR DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL COMME SUIT :

TARIF RÉGIONAL (abonnement mensuel)

Tarif régulier	72,00 \$	Tarif réduit	39,50 \$
----------------	----------	--------------	----------

N.B. : Ce titre donne accès aux services de transport des réseaux de la STCUM, STL et STRSM sauf sur le service ferroviaire Zone 4, Ligne Montréal / Deux-Montagnes et Zones 3 et 4, Ligne Montréal / Rigaud.

TARIF TRAIN DE BANLIEUE (à l'extérieur du territoire de la Communauté urbaine de Montréal)

CARTE D'ABONNEMENT	TICKETS		ESPÈCES			
	Régulier	Réduit	Régulier	Réduit		
LIGNE DEUX-MONTAGNES						
Zone 3⁽¹⁾						
Île-Beauséjour	72,00 \$	39,50 \$	4,80 \$ (5/24,00 \$)	2,40 \$ (5/12,00 \$)	6,50 \$	3,25 \$
Zone 4	132,00 \$	66,00 \$	4,80 \$ (5/24,00 \$)	2,40 \$ (5/12,00 \$)	6,50 \$	3,25 \$
Tarif excursion ⁽²⁾	—	—	—	—	9,00 \$	4,50 \$
LIGNE RIGAUD						
Zone 3						
Île-Perrot	166,00 \$	83,00 \$	6,00 \$ (5/30,00 \$)	3,00 \$ (5/15,00 \$)	9,00 \$	4,50 \$
Zone 4	175,00 \$	87,50 \$	6,40 \$ (5/32,00 \$)	3,20 \$ (5/16,00 \$)	9,50 \$	4,75 \$

Notes :

(1) Les tarifs mensuels à Laval donnent droit à une correspondance gratuite au réseau de métro et d'autobus (tarif régional).

(2) Le tarif excursion aller-retour (hors des heures d'affluence) est applicable sur la ligne Deux-Montagnes à des groupes d'écoliers et aux adultes qui les accompagnent.

Jacques Ménard
Secrétaire-trésorier

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DE TRANSPORT EN COMMUN

2 DERNIÈRES 92

LEGACY 92
4 DLS 4x4 EATLT
4x4 traction intégrale
Climatiseur • boîte automatique 4 vitesses • régulateur de vitesse • glaces à commande électrique • toit ouvrant électrique • freins à disque au 4 roues • système de freinage (ABS) • et beaucoup plus
25,274,00 — 3374,00 = 21,800,00



LEGACY 92
4 DL EA-THX
• traction avant climatiseur • boîte automatique 4 vitesses • régulateur de vitesse • glace à commande électrique • freins à disque aux quatre roues • et beaucoup plus
20,054,00 - 2,554,00 = \$17,500,00



Cristofaro SUBARU

1571, rue Beaubien Est — Tél.: 270-1159

DÉTENTEURS

D'OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

Veillez prendre note qu'à compter du 30 novembre 1992, **Compagnie Montréal Trust** Place Montréal Trust 1800, avenue McGill College, 6^e étage Montréal, Québec, H3A 3K9 assumera les fonctions d'agent de transferts des Obligations d'épargne du Québec.

Toute demande d'échange, de transfert ou de fractionnement devra à l'avenir être adressée à cette institution.

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

Daté à Québec
Ce 28 novembre 1992.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Association canadienne française de l'Ontario

DIRECTION GÉNÉRALE

L'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) est à la recherche d'une personne pour occuper le poste à la direction générale.

L'ACFO est l'organisme porte-parole de l'Ontario français et depuis 1910 a le mandat de voir à l'épanouissement et au développement de la communauté franco-ontarienne par l'entremise d'interventions ponctuelles auprès du gouvernement fédéral et provincial en collaboration avec un réseau associatif d'organismes membres. À partir des lignes directrices reçues par l'Assemblée générale annuelle, le Bureau de direction assure la gestion des activités de l'Association.

LES RESPONSABILITÉS: La personne à la direction générale sous l'autorité du Bureau de direction s'assure du bon fonctionnement du bureau provincial en ce qui a trait d'élaborer la programmation de l'organisme, d'entretenir de près des relations de travail avec les groupes membres, d'appuyer la présidence générale et de voir à tous les aspects financiers de l'Association.

LES EXIGENCES: Disposer d'une excellente connaissance de la communauté franco-ontarienne; posséder de bonnes aptitudes en techniques de gestion d'organisme à but non lucratif; détenir une expérience de travail avec un Bureau de direction ou un Conseil d'administration; avoir une excellente connaissance du réseau de bailleurs de fonds; être pourvu d'une capacité de travailler avec des échéanciers et des priorités établis par le Bureau de direction; et maîtriser une excellente connaissance du français et de l'anglais (parlé et écrit).

LES QUALIFICATIONS REQUISES: Avoir suivi des études postsecondaires dont un baccalauréat en administration ou en finance et posséder cinq (5) années d'expérience à titre de gestionnaire. Toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente pourra être considérée.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL: L'échelle salariale pour ce poste est de 50 000\$ pour le minimum à 65 000\$ pour le maximum. Nous offrons également une vaste gamme d'avantages sociaux.

LE LIEU DE TRAVAIL: Ottawa (avec une possibilité de re-location à Toronto d'ici deux (2) ou trois (3) ans).

La date d'entrée en fonction sera déterminée selon le besoin de l'Association et selon la disponibilité de la candidate ou du candidat.

Toute personne intéressée à ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 11 décembre 1992 à:

Monsieur Jean Tanguay
Président général
Association canadienne-française
de l'Ontario (ACFO)
255, chemin Montréal
Vanier (Ontario)
K1L 6C4



Conseil scolaire de l'île de Montréal

CONSEILLÈRE CADRE EN PÉDAGOGIE ET PLANIFICATION

ou

CONSEILLER CADRE EN PÉDAGOGIE ET PLANIFICATION

Le Conseil scolaire de l'île de Montréal, l'organisme de financement, de soutien et de concertation des huit commissions scolaires de l'île de Montréal, est à la recherche d'un conseiller cadre en pédagogie et planification.

Sous l'autorité de la directrice générale, le conseiller cadre en pédagogie et planification identifie les problèmes et les solutions dans le domaine de sa compétence: les milieux défavorisés, l'éducation interculturelle, les applications pédagogiques de l'ordinateur, la recherche et l'instrumentation en éducation, etc.

De plus, avec l'accord des commissions scolaires et du Conseil, il pourra être appelé à traiter de dossiers reliés à l'enseignement professionnel, à l'éducation des adultes, aux services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, à l'organisation et à la planification scolaire.

L'emploi de conseiller cadre en pédagogie et planification comporte la responsabilité de la gestion d'une équipe de six personnes.

QUALIFICATIONS:

- Détenir un diplôme universitaire terminal de deuxième cycle en pédagogie ou en administration scolaire;
- Posséder au moins dix années d'expérience pertinente en pédagogie, dont au moins trois années dans un emploi de cadre.

TRAITEMENT:

- À être déterminé selon les politiques administratives et salariales du Conseil et du MEQ; peut atteindre 79 560 \$ pour l'année 1992-1993.

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: • Mars 1993.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 21 décembre 1992 à:

Madame Nicole Ranger
Directrice générale
Conseil scolaire de l'île de Montréal
500, boulevard Crémazie Est
Montréal (Québec)
H2P 1E7

Ce concours est ouvert également aux femmes et aux hommes.



ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL

Deux postes de professeurs et professeurs conduisant à la permanence sont à combler — l'un pour le 1^{er} juillet 1993 — et l'autre pour le 1^{er} janvier 1994.

Les candidatures répondant aux critères suivants seront considérées:

Détenir un doctorat en service social ou une formation initiale en service social et un doctorat dans une discipline connexe; les personnes en rédaction de thèse doctorale seront considérées.

Être capable d'assumer des fonctions d'enseignement et de recherche au 2^{ème} cycle dans les domaines suivants: santé et/ou famille-enfance.

Posséder une connaissance suffisante de la langue française pour assumer les fonctions d'enseignement dans cette langue au 2^{ème} cycle.

Les personnes intéressées devront faire parvenir, avant le 4 janvier 1993, un curriculum vitae ainsi que le nom et l'adresse de trois répondantes ou répondants à:

Roland Lecomte, directeur
École de service social
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario) K1N 6N5
Tél.: (613) 564-9854
Télex: (613) 564-7124

L'Université d'Ottawa a une politique d'équité en matière d'emploi. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux personnes de citoyenneté canadienne ou qui ont le statut de résidente ou résident canadien.



2 POSTES Spécialistes en didactique des langues secondes

- QUALIFICATIONS**
1. Doctorat en didactique des langues secondes / linguistique appliquée.
 2. Engagement en recherche.
 3. De préférence, expérience des niveaux élémentaires/secondaires et de l'enseignement universitaire.
 4. Maîtrise du français et de l'anglais (possibilité d'enseignement dans les 2 langues).

- FONCTIONS**
1. Enseignement au niveau du B.Ed. (FLS à la certification / formation continue) et dans le cadre des programmes de B.A. et de M.Ed. en didactique des langues secondes (FLS et ALS).
 2. Recherche.
 3. Supervision de la pratique de l'enseignement.
 4. Participation aux activités universitaires.

RANG ET SALAIRE Selon les titres, les qualités, l'expérience en conformité avec la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION Le 1^{er} juillet 1993.

Conformément aux stipulations de la loi canadienne sur l'immigration, le poste est offert aux citoyens et aux résidents permanents du Canada. L'université a une politique d'équité en matière d'emploi. Pour plus de renseignements au sujet de l'un ou l'autre poste, on peut communiquer avec le professeur Michel Saint-Germain, en composant (613) 564-6561.

Le poste sera comblé sous réserve des disponibilités budgétaires. Prière de faire parvenir la demande d'emploi, le curriculum vitae ainsi que le nom de trois personnes à des fins de références, avant le 15 février, 1993, à l'adresse qui suit:

Monsieur Denis Carrier
Doyen intérimaire
Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
145, Jean-Jacques Lussier
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

La faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa recherche les services à exercer complet de professeurs en Formation à l'enseignement

- EXIGENCES**
1. Ph.D. dans le domaine spécifié;
 2. Dossier actif de recherches;
 3. Expérience dans l'enseignement élémentaire ou secondaire. Expérience dans l'enseignement universitaire serait un atout, de même qu'une bonne connaissance du milieu franco-ontarien.
 4. Connaissance passive de l'anglais ou disponibilité pour l'atteindre avant la permanence.

- FONCTIONS**
1. Enseignement surtout au 1^{er} cycle mais aussi aux programmes des 2^e et 3^e cycles;
 2. Recherches;
 3. Supervision des stages (pratique de l'enseignement);
 4. Participation aux activités universitaires.

- POSTES**
1. Didactique du Français, langue maternelle à l'élémentaire.
 2. Enseignement des sciences humaines au secondaire.
 3. Enseignement des didactiques d'Affaires & Commerce au secondaire (Marketing & Comptabilité).

Volets pour chacun des postes:

- Enseignement dans les programmes de formation initiale et de perfectionnement;
- Expertise dans l'utilisation des nouvelles technologies appliquées à l'enseignement;
- Expérience dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation de programmes.

RANG ET SALAIRE Selon les titres, les qualités, l'expérience en conformité avec la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION Le 1^{er} juillet 1993.

Conformément aux stipulations de la loi canadienne sur l'immigration, le poste est offert aux citoyens et aux résidents permanents du Canada. L'université a une politique d'équité en matière d'emploi. Pour plus de renseignements au sujet de l'un ou l'autre poste, on peut communiquer avec le professeur Michel Saint-Germain, en composant (613) 564-6561.

Le poste sera comblé sous réserve des disponibilités budgétaires. Prière de faire parvenir la demande d'emploi, le curriculum vitae ainsi que le nom de trois personnes à des fins de références, avant le 15 février 1993, à l'adresse qui suit:

Monsieur Denis Carrier
Doyen intérimaire
Faculté d'éducation
Université d'Ottawa
145, Jean-Jacques Lussier
Ottawa (Ontario) K1N 6N5

UQAM

L'université actuelle

Professeur-e régulier-ère en relations internationales

Département de science politique

Sommaire de la fonction

- Enseignement au premier cycle et aux études avancées
- Recherche dans au moins un des domaines suivants :
 - théorie des relations internationales, dont l'analyse des conflits internationaux (politiques et économiques)
 - sécurité internationale
- Service à la communauté

Exigence

- Doctorat en science politique ou dans une discipline connexe

Date d'entrée en fonction: le 1^{er} juin 1993

L'UQAM souscrit à un programme d'accès à l'égalité des femmes en emploi. Conformément aux exigences relatives à l'immigration au Canada, ce poste est offert aux citoyen-ne-s canadien-ne-s et aux résident-e-s permanent-e-s.

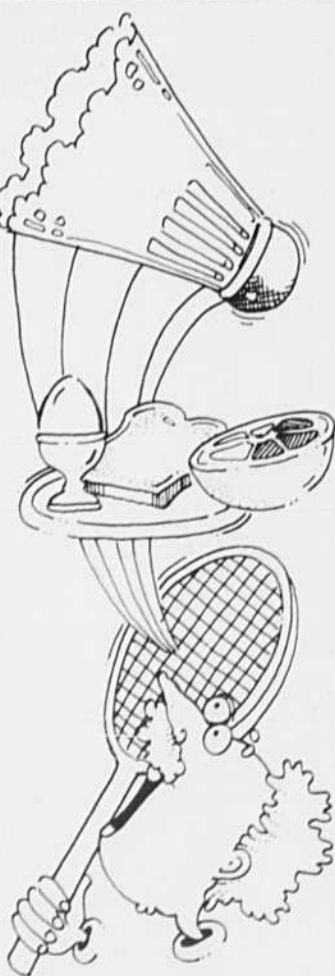
Traitement: selon la convention collective SPUQ-UQAM.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir un curriculum vitae en français, daté et signé, accompagné des nom et adresse de trois personnes références avant le 23 janvier 1993 à M. Alex Macleod, directeur, département de science politique, UQAM, C.P. 8888, succ. A, Montréal (Québec) H3C 3P8.



Université du Québec à Montréal

Les postes sont
offerts également
aux hommes et aux
femmes



Ça, ça fait
du bien!

PARTICIPATION

Université de Sherbrooke

est un établissement de

renommée nationale et internationale qui accueille dans un environnement d'une qualité

exceptionnelle, plus de 20 000 étudiants et étudiantes provenant de tout le Québec et

d'ailleurs. Elle est particulièrement reconnue pour l'importance de sa recherche, pour la qualité

et le caractère novateur de ses programmes d'enseignement et pour son régime coopératif favorisant la formation pratique en

milieu de travail.

RECTEUR OU RECTRICE

Le mandat du recteur actuel de l'Université de Sherbrooke se terminant le 31 mai 1993, le Comité de mise en candidature en vue de la nomination du recteur ou de la rectrice sollicite des candidatures tant de la communauté universitaire que de l'extérieur, selon les modalités suivantes:

- chaque proposition de candidature doit être appuyée de la signature de trois proposeurs;
- elle comporte aussi l'occupation, l'adresse et le numéro de téléphone des proposeurs;
- elle doit enfin être accompagnée du curriculum vitae signé par la personne concernée et de l'acceptation, par cette dernière, de sa mise en candidature.

Les propositions, accompagnées des documents requis, doivent être reçues au Comité de mise en candidature avant 12 heures, le vendredi 18 décembre 1992, à l'adresse suivante:

Le Comité de mise en candidature en vue de la nomination du recteur ou de la rectrice
Université de Sherbrooke
Case postale 246
Sherbrooke (Québec)
J1H 5J1



UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

UN PAYS DE CONNAISSANCE

POUR OBTENIR DES CANDIDAT(E)S
DE QUALITÉ UTILISEZ
LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU

DEVOIR
985-3399

ECONOMIE

Des châteaux de sable en Palestine

L'«entité palestinienne» est-elle viable?

Patrice Claude

Le Monde

JERUSALEM — D'un côté, un rêve, l'indépendance. De l'autre, une stratégie: l'encadrement, l'enveloppement de la future «entité» palestinienne à l'intérieur d'une version proche-orientale du Benelux, lequel regrouperait, l'État juif, le royaume voisin de Jordanie. Match irrégulier.

D'un côté, 5 millions d'Israéliens, bien établis, bien ancrés dans la communauté internationale, avec une armée puissante, un siège à l'ONU, des relations diplomatiques avec la quasi-totalité de la planète, des mandats et des intérêts dans toutes les grandes arènes internationales. De l'autre, environ 4 millions de Palestiniens dispersés dans le monde, et un peu moins de 2 millions résidant dans ce qu'on appelle les «territoires». Pas d'expérience nationale, un leadership en exil à Tunis, pas d'institution ni de structures administratives modernes.

Filiale Turbulente

D'un côté, 12 000 \$ de PNB annuel par tête d'habitant. De l'autre, autant qu'on puisse l'établir, 10 fois moins. D'un côté, une infra-structure sophistiquée, un commerce extérieur florissant, une industrie performante, des technologies de pointe, le nucléaire, les missiles, le téléphone cellulaire, la télé par câble. De l'autre, la houe, la charrue à mulet, les routes défoncées, les ateliers minables, l'éducation au rabais, les travailleurs sous-spécialisés, le chômage chronique, l'agriculture en crise et ses moyens de production dépassés.

Depuis 25 ans qu'il occupe militairement la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza, l'État hébreu, imaginant que l'annexion totale et définitive des territoires conquis pouvait un jour passer pour une option viable, a tout fait pour développer la dépendance des Palestiniens à l'égard d'Israël, et pour fonder l'économie des territoires dans la sienne. Mission réussie. Ce que les intéressés appellent aujourd'hui «la Palestine» n'apparaît le plus souvent que comme une filiale turbulente et délaissée de l'État juif, un petit sous-traitant, une réserve de main-d'œuvre à bon prix, accessoirement un marché pour ses produits. Est-il possible de renverser la vapeur?

Même si Israël a l'intention déclarée de tout faire pour empêcher l'émergence d'un État palestinien indépendant sur son territoire national propre et le royaume de Jordanie, tout est devenu théoriquement possible, rien n'est plus exclu a priori. Sans préjuger du statut final qui sera dévolu à tout ou partie des territoires, le mot d'ordre officiel est d'ouvrir les vannes de l'imagination, de faciliter autant que faire se peut l'émergence d'une économie palestinienne qui tendrait, sinon à l'auto-suffisance, au moins à un certain degré de viabilité. Est-ce possible? Est-ce même souhaitable? Le débat fait rage, aussi bien à l'intérieur des deux camps qu'entre eux.

Nombre de projets coûteux, flamboyants et anti-économiques fleurissent depuis des mois dans certains milieux militants. Bâtir des châteaux de sable en Palestine...

Abstract

Travaux théoriques, discussions pour l'instant largement abstraites. Les réalités sur le terrain ont la vie dure et il ne suffit pas de décréter le changement pour qu'il se concrétise.

Les statistiques étant du ressort exclusif des services d'occupation, il est bien difficile d'y voir clair. Il y a un quart de siècle, note une étude indépendante réalisée il y a quelques mois par un expert occidental, les pays arabes, Jordanie et Égypte comprises, comptaient pour 54% des exportations de l'«entité palestinienne» qui n'existait pas. En 1991, les ventes des territoires aux «pays-frères» représentent sans doute moins de 15% du total. Devenu par la force des choses le premier client et le principal fournisseur des Palestiniens, Israël enregistre un excédent de plus de 500 millions \$ par an dans ses échanges avec les territoires, soit à peu près cinq fois le montant de ses importations de même provenance.

Captif

Pour Israël, le «client» palestinien est important certes, mais pas déterminant.

Pour les Palestiniens, pratiquement privés de débouchés à l'étranger, c'est une autre affaire. Marché captif, main-d'œuvre captive. Un tiers des 250 000 travailleurs palestiniens salariés sont employés en Israël: dans l'hôtellerie, les services, l'agriculture et surtout le bâtiment. S'ils disparaissaient soudainement, cela poserait problème à pas mal de

petits entrepreneurs israéliens, mais rien de catastrophique: l'économie de l'État hébreu emploie 1 800 000 personnes et 200 000 Israéliens sont actuellement au chômage...

Dans le même temps, la quasi-totalité des matières premières nécessaires à une industrie palestinienne balbutiante — elle représente tout juste 14% de la production intérieure brute des territoires — est importée via Israël. Le pétrole, les plastiques, le papier, l'acier, le ciment, etc. Tout passe par le territoire de l'occupant, y compris les machines-outils ou les ordinateurs achetés à l'extérieur par des entrepreneurs palestiniens et fortement taxés à leur arrivée dans les ports israéliens d'Ashdod et de Haïfa.

Industrie et commerce prisonniers d'une fiscalité trop lourde, ressources naturelles captives. Les spécialistes estiment qu'environ 40% de l'eau douce consommée en Israël proviendrait des nappes aquifères de Cisjordanie et de Gaza. Impossible de vérifier. Une seule chose est sûre: dans les territoires mêmes, un colon juif consomme en moyenne six fois plus d'eau que son voisin arabe. Et il la paye deux fois moins cher.

Depuis un an environ, le nombre de licences accordées par l'administration militaire aux entrepreneurs palestiniens a décliné. Une autorisation a même été accordée pour l'ouverture d'une banque nationale arabe et des encouragements multiples sont adressés aux investisseurs étrangers potentiels dans les territoires. Même et surtout s'il s'agit de capitaux palestiniens.

Toute la question est de savoir comment attirer l'argent frais vers une économie d'autant plus malade et dépendante que la guerre du Golfe et les choix politiques désastreux de l'OLP l'ont privé d'une large part des aides arabes antérieures — Arabie saoudite, Koweït, etc. Les transferts régulièrement effectués naguère par plusieurs centaines de milliers de travailleurs émigrés dans les émirats ont pratiquement cessé depuis leur expulsion massives par le Koweït.

En 1991, estime un expert indépendant, le PNB palestinien a probablement chuté d'au moins 30% par rapport à l'année précédente. Officiellement estimé à 14% de la population palestinienne active par les statisticiens israéliens, le chômage atteindrait en fait au moins le double.

Informatique

Les logiciels de la femme-ouragan

Nelson Dumais

Collaboration spéciale

ASSISE JUSTE sur une fesse devant nous, une femme ouragan, Diane-Alexis Fournier. Un paquet d'énergie dont les paroles défilent en tornade. Tellement qu'elle en devient étourdissante. Une femme dont la vie s'est déroulée en cascade et qui dispose aujourd'hui de trois nationalités. Une professionnelle à qui on accole l'épithète de passionaria. Passionaria du logiciel québécois.

Du logiciel de qualité qui parle français. Celui d'une industrie «en train de se consolider, fascinante, en pleine forme contrairement à ce qu'on en dit souvent, et qui, en évoluant, démontre qu'il est possible, sur le plan technologique, de vivre de l'informatique en français».

Née en Colombie Britannique d'une mère franco-ontarienne et d'un père albertain dont la famille est originaire du Nouveau-Brunswick, élevée à San José en Californie, scolarisée et mariée à Aix-en-Provence, Diane-Alexis Fournier est transplantée au Québec en 1980.

Quatre ans plus tard, elle crée Logibase, une banque de données où un répertoire et décrit plus de 98% de tout le logiciel québécois. Son bébé. Elle le bichonne dans le giron sans buts lucratifs de SDM (Services documentaires Multimédia inc.), une institution montréalaise qui offre une vingtaine de banques de données dont la moitié est de son propre cru.

Des 4002 produits qu'on recense dans Logibase, des logiciels essentiellement micro de type MS-DOS, la plupart ont été conçus au Québec. Les autres sont des titres étrangers qui ont été adaptés ici ou simplement mis en marché en version française. Cela représente 412 entreprises productrices et 896 auteurs, la plupart des pures laines bien de chez nous.

Depuis les débuts, Logibase connaît une augmentation moyenne d'environ 600 produits par année. «Pour 300 que nous retirons, nous en ajoutons de 700 à 800 nouveaux». 43% de cette masse (1725 logiciels) sont faits de produits verticaux

(gestion de restaurant, d'association touristique, etc.) des logiciels de gestion documentaire, des utilitaires, des logiciels systèmes, etc. et pour 25% (982 produits) des didacticiels (logiciels éducatifs). Quant aux 32% qui restent (1295 titres), ce sont des applications professionnelles essentiellement comptables, ce qui correspond à la spécificité de l'industrie québécoise du logiciel.

C'est du moins ce qu'elle produit en plus grande quantité. On dénombre en fait 113 gros programmes modulaires (progiciels) de comptabilité disposant chacun, d'une base importante de clients. Et bien malin qui arrivera à les départager. A moins d'être ceinture noire en informatique-comptable. Et encore. C'est pourquoi la fiche de chacun de ces progiciels indique si la structure de fichiers est disponible, informe du nombre d'entreprises qui l'utilisent déjà et mentionne les régions où existent des centres de formation.

D'expliquer Mme Fournier, le réflexe de quelqu'un qui se cherche un logiciel adapté à ses besoins est de téléphoner à un spécialiste, de fouiller dans des magazines, de visiter des boutiques, d'appeler des télé-revendeurs comme PC Connection ou SoftSell et de pénétrer dans des banques de données comme Compuserve ou Dialog.

Par contre, s'il entre dans Logibase, il trouvera probablement chaussure à son pied. Et en français. «Nous pourrions même l'aider au téléphone, ce qui est impensable avec les banques de données ou avec

les télé-revendeurs américains. Demandez au préposé que vous tenez au bout du fil, de vous parler intelligemment d'un produit. Vous verrez qu'il n'en connaît rien, sinon le prix et la disponibilité».

Ce que Mme Fournier fait au téléphone, c'est de bien situer la problématique de son client. «Je ne lui dis pas d'acheter un produit en particulier. Je lui télécopie une liste de noms et d'adresses où il pourra trouver ce qu'il cherche. A lui de prendre sa décision. En tout cas, il n'aura pas l'air d'un néophyte lorsqu'il contactera les revendeurs. Il disposera au moins d'une base d'information».

Et devinez combien ça coûte. Moins cher que le prix d'une contravention pour s'être stationné un peu trop longtemps devant une boutique du Centre-Ville. «Entre 35 \$ et 40 \$ pour une recherche pointue, dit-elle.

Ceux qui veulent naviguer directement dans Logibase par modem peuvent le faire. Il leur suffit de s'inscrire. Ils reçoivent alors trois heures de formation gratuite. Le coût? 60 \$ l'heure. «Les grosses recherches représentent des frais de 15 ou de 20 \$, sourit Mme Fournier. Mais d'autres préfèrent se procurer les répertoires que publie annuellement Logibase. Il s'agit des trois briques qui se vendent 103 \$ (séparément: 85 \$ pour les deux volumes spécifiques aux logiciels de gestion et 33 \$ pour les didacticiels).

Le temps d'expliquer ce qui précède, un frénétique 10 minutes, que Diane-Alexis l'Ouragan était déjà en route pour aller rencontrer une association. Ouf!

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



Compagnie située à Nicolet, et spécialisée dans la fabrication de montures de lunettes est à la recherche d'un

TECHNICIEN EN MOULAGE PAR INJECTION DE PLASTIQUE

CRITÈRES:

- connaissance du moulage par injection de plastique
- a) fonction technique appropriée
- b) minimum 2 ans d'expérience pertinente
- c) familier avec les méthodes de travail et le contrôle de la qualité.

QUALITÉS REQUISES

- autonome et ordonné
- facilité de communiquer et de travailler en équipe
- connaissance de la langue anglaise un atout
- capacité de coordonner une équipe de travail un atout

Salaire: 9,50 à 11,30 \$ l'heure selon l'expérience

Avantages sociaux concurrentiels

Emploi permanent de jour — 40 heures semaine

Les candidats intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 7 décembre 1992 à l'adresse suivante:

A/S: Directeur général
Case postale 1360
Nicolet, (QC) J0G 1E0



JEUNESSES MUSICALES DU CANADA

Adjoint-e au directeur général

Depuis 1949, les Jeunesses Musicales du Canada (JMC), association sans but lucratif, favorisent l'épanouissement de la vie musicale canadienne en développant le goût de la musique chez les jeunes et la compétence des meilleurs jeunes musiciens. Elles regroupent plus de 300 bénévoles et produisent quelque 700 concerts par année.

Nature du poste

Votre rôle principal consistera à seconder le directeur général dans la gestion des ressources humaines, financières et matérielles et à assumer la direction de projets ou de mandats spécifiques.

Exigences du poste

- Détenir un diplôme universitaire du 1er cycle en sciences administratives.
- Posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans l'accomplissement de responsabilités administratives diverses.
- Être habile dans les relations interpersonnelles et dans les communications verbales et écrites, françaises et anglaises.
- Faire preuve de leadership et d'initiative.
- La connaissance du système Macintosh est un atout.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 7 décembre 1992, à 17h00 à Nicolas Desjardins, directeur général, Jeunesses Musicales du Canada, 305 Mont-Royal Est, Montréal, Québec H2T 1P8. Fax: (514) 845-8241

Registraire/Chef de la Direction

Le Conseil médical du Canada est à la recherche d'un nouveau registraire, chargé de la direction de ses affaires. Cet organisme a pour objectif principal de promouvoir un degré d'aptitudes en médecine à partir d'une série d'épreuves destinées à évaluer les connaissances et habiletés cliniques.

En plus d'être détenteur d'un diplôme en médecine et de la Licence du Conseil médical du Canada, le postulant doit avoir acquis une formation ou expérience adéquate en administration. Un acquis dans les domaines de l'éducation et de l'évaluation, ou de la réglementation en médecine serait également souhaitable.

La personne nommée à ce poste sera responsable de la question globale de cet organisme qui, dans le domaine de l'évaluation des candidats en vue de l'exercice de la médecine au Canada, doit non seulement maintenir à jour ces méthodes d'évaluation, mais aussi en élaborer des nouvelles.

La facilité de s'exprimer dans les deux langues officielles au Canada est une condition nécessaire à l'engagement. Ce registraire doit habiter la ville d'Ottawa ou les environs.

Le traitement et les bénéfices marginaux sont concurrents avec le marché. La date d'entrée en fonction sera le 1er mai 1993. Ce concours se termine le 15 janvier 1993.

Toutes demandes d'information et d'application seront traitées avec discrétion en communiquant avec:

Michael E. Dixon, M.D.
Président du Comité de Sélection
Conseil médical du Canada
a/s The College of Physicians
and Surgeons of Ontario
80 College Street
Toronto, Ontario
M5G 2E2



Théâtre Populaire d'Acadie

Directeur-trice général-e et artistique

Le Théâtre populaire d'Acadie, compagnie théâtrale dont la vocation première est la diffusion de théâtre de qualité en Acadie est à la recherche d'un-e directeur-trice général-e et artistique en mesure d'occuper ce poste à temps complet à compter du 4 janvier 1993.

La personne retenue par le Comité de sélection devra, sous l'autorité du Conseil d'administration de la compagnie, planifier et diriger les activités liées à l'orientation artistique, à la production et à la diffusion des spectacles.

Elle aura, dans l'exercice de ses fonctions, à élaborer une démarche artistique claire et dynamique tenant compte des exigences propres à la mission de la compagnie. Elle définira la programmation annuelle de la compagnie et en assurera la production avec le concours de l'équipe placée sous sa responsabilité.

Exigences du poste

Bonne connaissance du milieu théâtral, du répertoire et des exigences de la production. Leadership et capacité de gestion et de travail en équipe. Bonne connaissance des régions de l'Acadie et de leur situation au plan culturel.

Rémunération

Négociable selon compétence et expérience.

Faire parvenir les candidatures avant le 11 décembre 1992 à l'attention de:

Jeanne Lantelgne, présidente
Théâtre Populaire d'Acadie
C.P. 608
Caraquet, N.-B.
E0B 1K0
Téléphone: (506) 727-0920
Télécopieur: (506) 727-6288

MAINTENANT ALONGUEUIL

IBM PS/1

L'authentique à prix sensationnel!

Un original IBM avec tout l'équipement nécessaire à son fonctionnement en promotion!

PUISSANT: Ordinateur 386SX avec disque rigide 40 Mo (80 Mo opt.) et écran VGA couleur

COMPLÈT: Logiciel français Works + didacticiel inclus!

- Modem 2400 bauds • Souris
- Ram 2 Mo (opt. 6 Mo)
- Clavier canadien-français
- TOUT EN FRANÇAIS!
- Logiciel Works intégré
- Clavier avec graphiques
- Puissement traitement de texte + dictionnaires
- Base de données avec état
- Tous les modules intégrés
- Communication

Reguler: 1-7995

SUPER RABAIS DE 600

Panasonic commercial

Distributeur agréé de produits désignés

1199

en spécial

L'ordinateur portatif "notebook"

Puissant et peu encombrant

Outil de productivité par excellence

- 386SX ■ Disque rigide 60 Mo
- Mémoire vive 3 Mo (opt. 5 Mo.)
- Ecran VGA ■ Format: 10" x 12" x 1.5"
- Pèse moins de 3.3 kilos ■ CF-370

Reguler: 24995

1895\$

SUPER RABAIS DE 600

*Jusqu'au 31 octobre ou épuisement des stocks

Panasonic

Dumoulin

MONTRÉAL 8251 St-Hubert (au nord de Jerry) 385-1777
LAVAL 1533 Autoroute 440 ouest (à l'est de l'autoroute des Laurentides) 688-1001
LONGUEUIL 2203 chemin de Chambly (2e feu au sud de Curé-Paillé) 468-5651

Avis de la Commission des transports du Québec

Commission des transports du Québec

La Commission a regroupé, sous différents rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi sur le camionnage (L.Q. 1987, c. 97), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12) et la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) et aux règlements qui en découlent.

Les rubriques sont classées, lorsqu'il y a des avis à donner, comme suit: autobus, location, maritime, taxi, camionnage en vrac, "camionnage local, intra et extra-provincial" et avis divers et information générale.

Tout avis d'opposition ou d'intervention qui peut être faite selon les règles doit être dans le délai indiqué dans la rubrique et signifié au requérant.

Le texte complet d'une demande ou d'un avis peut être consulté à la Commission durant les heures régulières d'ouverture des bureaux.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 10 jours du présent avis. AUTOBUS TRANSCO (1988) INC. 7973 boul. Henri-Bourassa est Montréal, Qc H1E 1N9

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL Transport par abonnement De Bromont, Beauharnois, Boucherville, Beloeil, Chamblay, Candiac, DeLison, Greenfield Park, Lery, Longueuil, Laprairie, Maple Grove, Mont-Saint-Hilaire, Napierville, Sorel, Saint-Hubert, Saint-Constant, Saint-Isidore, Saint-Jacques-Mineur, Saint-Michel, Saint-Rémi, Saint-Philippe, Saint-Lambert, Saint-Bruno-de-Montarville, Sainte-Catherine, Laval.

Horaires et fréquence: Les heures de présence sont: 10h30 à 16h30 à la Place des Arts, tous les mercredis et dimanches. Clientèle: Étudiants qui participent à un programme pédagogique ainsi qu'une présentation en matinée de la pièce "THE PHANTOM OF THE OPERA".

AUTOBUS TREMBLAY & PARADIS INC. 2625, rue Watt Ste-Foy (Québec) G1P 3T2

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL TRANSPORT PAR ABONNEMENT Autorisation: Cap-Rouge à Lac-Beauport et Stoneham toponyme de Stoneham-et-Tewkesbury.

AUTOBUS LAUZON INC. 82, rue Dupont L'Annonciation, Qc J0T 1T0 Proc.: Me Guy Poliquin

AUTOBUS BERNIER LEMAY INC. 1619, Principale C.P. 36 Saint-Théodore-d'Acton, Qc JOH 1Z0 Proc.: Caron Gingras Delage Leblanc

AUTOBUS BERNIER LEMAY INC. 1619, Principale, C.P. 36 Saint-Théodore d'Acton, Qc JOH 1Z0 Proc.: Caron Gingras, Delage, Leblanc

COOPÉRATIVE TRANSPORT SCOLAIRE RÉGIONAL 513, rue Leprie Lac-St-Charles (Québec) GOA 2H0 Proc.: Caron, Gingras, Delage, Leblanc, avocats

DEMANDE DE PERMIS TRANSPORT SCOLAIRE Autorisation: L'Ancienne-Lorette, Ste-Foy pour l'organisme suivant: La polyvalente de l'Ancienne-Lorette rattachée à la Commission Scolaire Ancienne-Lorette-Montcalm.

COOPÉRATIVE TRANSPORT SCOLAIRE RÉGIONAL 513, rue Leprie Lac-St-Charles (Québec) GOA 2H0 Proc.: Caron, Gingras, Delage, Leblanc, avocats

DEMANDE DE PERMIS TRANSPORT SCOLAIRE Autorisation: L'Ancienne-Lorette, Ste-Foy pour l'organisme suivant: La polyvalente de l'Ancienne-Lorette rattachée à la Commission Scolaire Ancienne-Lorette-Montcalm.

DEMANDE DE PERMIS TRANSPORT SCOLAIRE Autorisation: L'Ancienne-Lorette, Ste-Foy pour l'organisme suivant: La polyvalente de l'Ancienne-Lorette rattachée à la Commission Scolaire Ancienne-Lorette-Montcalm.

900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

1472-8109 QUÉBEC INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

LOCATION O.B. PELLETIER INC. 900, boul. Pierre-Bertrand Bureau 170, Québec (Québec) G1M 3K2 Proc.: Gagné, Letarte, Sirois

Dans le territoire de: Laval (A-08) No: M-92-22680-7

SERVICE DE LIMOUSINE LAW (COMMERCIAL) INC. 1, Montée des Bouleaux Delson, Qc J0L 1G0

BOUCHER, JEAN-FRANÇOIS (Jean-François Boucher Taxi) 1229, Craig Sherbrooke, Qc J1H 4H2

HEMMATIYAN, FIROUZ (Hemmatiyan Firouz Enr.) 232, rue Meloche St-Laurent, Qc H4N 1A6

BERNIER, LINE 1710, D'Avignon Val Bélar (Québec) G3K 1A3

GUILLOU, FRANÇOIS 630, de la Reine Québec (Québec) G1K 2S1

COUTURIER, FRÉDÉRIC 257, St-Vallier Est Québec (Québec) G1K 3P4

LAPIERRE, MAURICE (Taxi Madeli Enr.) 842, Chemin Gros-Cap Etang-du-Nord (Québec) G0B 1E0

MOUFFOK, BEN SAÏD 104, rue des Pins Ouest, app. 401 Québec (Québec) G1E 1K1

LES TRANSPORTS R. J. D. S. INC. 4740, Chemin de l'Eglise Latereille (Québec) GOV 1K0

CLAUDE PELLETIER ET AL. EN SOCIÉTÉ (Jean Claude Limo) 4336, Durocher Lachenaie, Qc J6W 5L5

GAUDREAU, RAYNALD 151, De la Promenade Neuville (Québec) GOA 2R0

MARTINEAU, JACQUES 423, Verdun Chicoutimi (Québec) G7G 2P3

GRAVEL, Pierre 7990, 15ième Avenue Montréal, Qc H1Z 3N6

MILLETTE, JEAN-PAUL (Jean-Paul Millette Enrg) 32, Millette Sainte-Anne-de-Sorel, Qc J3P 2Z2

LARUE, ALAIN (Alain Larue Transport Enr.) 1116, Côte St-Jean Saint-Roch-de-Richelieu, Qc J0L 2M0

GRAVEL, Pierre 7990, 15ième Avenue Montréal, Qc H1Z 3N6 Et demanderesse-cédante GILLES MARTINEAU INC. 8470, ave des Belges Montréal, Qc H2P 2B2

compte de: TRANSPORT H. CORDEAU INC. No: M-92-22599-9

4-M-510561-002A et 005A JEANNOTTE, Yvon (Yvon Jeannotte Enregistrée) 134, Verchères Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc J0L 2E0

RENÉ, Guy (Transport Y.G. Enr.) 9, 3ième Avenue ouest, C.P. 117 Macamic, Qc J0Z 2S0

2-M-502024-001A VILLENEUVE, Maurice 3815, Maurice, C.P. 52 La Plaine, Qc J0N 1B0

JOCELYN DUFRESNE INC. 4170A, St-Ezear ouest Laval, Qc H7P 4J4

8-M-512837-001A PERREAU, Sylvain (S. Perreault Transport Enr.) 30, Amyot St-Paul, Qc J0K 3E0

6-M-514330-002A PLYSM-3870 QUÉBEC INC. (Yves Malo Transport Enr.) 1486, Sauvé Ouest Montréal, Qc H4N 1C5

2965-0801 QUÉBEC INC. (Excavation Yvan Marier Enr.) 1514, Consolet Fleurimont, Qc J1G 1N4

8-M-513652-001A GRAND-MAISON, SYLVAIN (Transport S. Grand-Maison Enr.) 9066, St-Etienne Mirabel, Qc J0N 1K0

0-M-505664-001A TRANSPORT BERARD INC. 816, rue Principale Saint-Louis, Qc J0G 1K0

0-M-513940-001A NOEL, LISE 175, Principale Saint-Louis-de-Gonzague QC J0S 1T0

5-M-513325-001A NIEL, GEORGES 175, Principale Saint-Louis-de-Gonzague QC J0S 1T0

8-M-513900-001A FOREST, ALAIN 634, 2ème Rue Sainte-Hélène-de-Bagot QC J0H 1M0

3-M-503682-001A TRÉPANIÉ, LAURENT 224, Rang Nord Sainte-Victoire-de-Sorel QC J0G 1T0

1-M-510382-001A TRÉPANIÉ, DANIEL 373, Avenue Bord de l'Eau, app. 6 Sorel, Qc J3P 5Y2

1-M-503304-001A CHARETTE, PIERRE 1099, St-Nazaire Saint-Roch-de-Richelieu QC J0L 2M0

4-M-510298-001B DAIGLE, JULES 130, St-Martin Saint-Louis, Qc J0G 1K0

LES CARRIÈRES DUCHARME INC. 1820, Le Royer Laval, Qc H7M 2S3

2756-7585 QUÉBEC INC. (Les Entreprises Jorg & Thibault Enr.) 197, Principale Est Sainte-Lucie-des-Laurentides QC J8C 3A3

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL Saison hivernale 1992-93 Matières: neige et glace

2-M-504418-001A LAFERRIÈRE, Clément 1950, Rang Ste-Thérèse Saint-Viateur, Qc J0K 1X0

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL Saison hivernale 1992-93 Matières: neige et glace

3-M-514127-001A REMILLARD-HELIE, Mylène 490, Rivière Bayonne Sud Berthierville, Qc J0K 1A0

6-M-511872-001A SIMON HELIE L'ÉE 500, Rg Riv. Bayonne Sud Ste-Geneviève-de-Berthier, Qc J0K 1A0

1-M-513055-001A HELIE, Diane 500, Rivière Bayonne Sud Berthierville, Qc J0K 1A0

7-M-513752-001A CAYER, Raoul (Meunerie Raoul Cayer et Fils Enr.) 1280, Du Moulin Doucet St-Cuthbert, Qc J0K 2C0

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL Saison hivernale 1992-93 Matières: neige et glace

4-M-513151-001A JODOIN, CONSTANT 1905, Rang Argenteuil Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0

1-M-508022-001A JODOIN, DOMINIQUE 1935, Rang Argenteuil Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL Saison hivernale 1992-93 Matières: neige et glace

2-M-509250-001A CHAGNON, YVES 1000 Grand Rang St-François Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7A9

5-M-512715-001A FERME JEAN-PAUL PALARDY INC. 955, Rang St-Simon Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0

9-M-512729-001A GARAND, JEAN-PIERRE 1915 Dumoulin Sainte-Madeleine, Qc J0H 1S0

5-M-507590-001A ARSENE GARAND INC. 5215, Frontenac Saint-Hyacinthe, Qc J2S 2E3

129, 13ième Avenue C.P. 126 Ferme-Neuve, Qc J0W 1C0

DEMANDE DE PERMIS SPÉCIAL Saison hivernale 1992-93 Matières: neige et glace

8-M-509205-001A ST-GEORGES, René 6641, Chemin St-Jean Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

6-M-513225-001A TRANSPORT CE-GI INC. 39, rue Morin, C.P. 282 Saint-Jean-de-Matha, Qc J0K 2S0

6-M-512771-001A TRANSPORT YVES GÉNÉREUX INC. 184, Avenue des Pins Saint-Jean-de-Matha, Qc J0K 2S0

3-M-512394-001A et 002A TRANSPORT LÉO CHARETTE INC. 1521 boul. Barrette Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

6-M-511245-001A JOLY, Carmen (Carmen Joly Inc.) 6016, Ch. St-Gabriel Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

2-M-507601-001A GRÉGOIRE, Constantin 137, Montcalm Saint-Esprit, Qc J0K 2L0

4-M-511668-001C TRANSPORT DANNY S.M. INC. 4071, rue Principale Notre-Dame-de-Lourdes, Qc J0K 1K0

4-M-512963-001A TERRASSEMENTS J.M. DESROSIERS INC. 3701, Rang Ste-Rose Notre-Dame-de-Lourdes QC J0K 1K0

2-M-514219-001A TRANSPORT J.L.M. LÉPINE INC. 8011, Chemin St-Jean Saint-Félix-de-Valois, Qc J0K 2M0

LES EXCAVATIONS LÉON CHOUINARD & FILS L'ÉE 537, Route de la Mer Ste-Foy (Québec) G0J 2L0

MAINTIEN DE PERMIS Transport de matières en vrac Dans le territoire de: Région 01

D. DUMAIS & FILS INC. 461, 7e Avenue Dolbeau (Québec) G8F 1A6

ENTREPRISES FORESTIÈRES N.S.D. INC. 11, Héline Rivière-du-Loup (Québec) G5R 4A4

TRANSPORT PÔNÉGAMOOK INC. 1849, rue Ste-Marie Pônégamook (Québec) G0L 2T0

LES ENTREPRISES GILLES POIRIER INC. 1475, Grand Rang St-François Saint-Hyacinthe, Qc J2S 7A9

LAURÉAT GAGNÉ INC. 110, St-Jean-Baptiste L'Anse St-Jean (Québec) G0V 1J0



MONTIÉAL HEBDO MAJADAIRE

Table A B: Market data for various commodities and currencies, including gold, silver, and various metals.

Table C D: Market data for various commodities and currencies, including oil, wheat, and other goods.

Table E F: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table G H: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table I J: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table K L: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table M N: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table O P: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table Q R: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table S T: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table U V: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Table W X: Market data for various commodities and currencies, including various metals and minerals.

Avis de la Commission des transports du Québec

Text block containing the title and introductory information for the transport commission notices.

AVIS PUBLICS 985-3344

Télécopieur: 985-3340

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-2081-923
COUR SUPÉRIEURE (Ch. Famille)
PRÉSENT LE PROTONOTAIRE ADJOINT
LINE LEMAY,
Partie demanderesse
c.
REJEAN CLAIING,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. Réjean CLAIING de comparaitre au greffe de cette cour situé au Palais de justice de Montréal, 1, Notre-Dame est à Montréal, le 11 novembre 1992, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Réjean CLAIING.
Lieu: Montréal
Date: 25 novembre 1992
DOMINIQUE DIBERNARDO,
PROTONOTAIRE ADJOINT.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-208089-924
COUR SUPÉRIEURE
(CHAMBRE DE LA FAMILLE/DIVORCES)
PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT
FRANÇOISE LAVALLEE,
Partie demanderesse
c.
CLAUDE LONGPRÉ,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CLAUDE LONGPRÉ de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, Notre-Dame est, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLAUDE LONGPRÉ.
Lieu: Montréal
Date: 24 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-01781-927
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Partie demanderesse
c.
MOHAMED ISSA MEIGAG
-et-
FOZIA MEIGAG
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MOHAMED ISSA MEIGAG & FOZIA MEIGAG, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MOHAMED ISSA MEIGAG & FOZIA MEIGAG.
Lieu: Montréal
Date: 25 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS,
Mes BEAUVAUS, TRUCHON & ASS.
Avocats
55, rue d'Auteuil, C.P. 1000
Québec, Qc.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-05-001681-920
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
Partie demanderesse
c.
2855-2214 QUÉBEC INC.
Partie défenderesse
AVIS A: 2855-2214 QUÉBEC INC.
PRÉNEZ AVIS que les procureurs de L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, CIE. D'ASS. SUR LA VIE ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue Saint-Antoine Est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil, CONCERNANT l'immeuble au 1650 et 1652 rue Préfontaine, Longueuil.
A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.
Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Longueuil
Date: 25 novembre 1992
ELIZABETH S. GOBEILLE,
Protonotaire adjoint.
Mes BEAUVAUS, TRUCHON & ASS.
Avocats
55, rue d'Auteuil, C.P. 1000
Québec, Qc.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
AVIS est par les présentes donné que **MONK INTERNATIONAL RESOURCE CORPORATION** a fait la cession de ses biens le 17ème jour de novembre 1992. Ayant sa principale place d'affaires au 1130 Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ème jour de décembre 1992, à 10h00 de l'avant-midi, au bureau du Syndic, 500 Place d'Armes, Suite 1700, Montréal, Québec H2Y 2W2.
HENRY SZTERN & ASSOCIÉS INC., Syndic
Henry Sztern, c.a.
Syndic-Administrateur
500, Place d'Armes
Suite 1700
Montréal, Québec H2Y 2W2
Tél.: (514) 282-1212
Fax: (514) 499-1966

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la proposition de: **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE**, corporation légalement constituée faisant affaires au 580, avenue Dollard, Ville LaSalle, Québec, H8N 1T2.
AVIS est par la présente donné que **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE** a déposé une proposition concordataire entre les mains de **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.** le 19 novembre 1992 et qu'une assemblée générale des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 15h00, au Complexe Guy Favreau au 200, René-Lévesque ouest, Niveau 00, Tour ouest, Chambre 07, Montréal.
DATÉ DE LAVAL, ce 28ème jour de novembre 1992.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
(Jean Robillard, c.a., responsable désigné)

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la proposition de: **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE**, corporation légalement constituée faisant affaires au 580, avenue Dollard, Ville LaSalle, Québec, H8N 1T2.
AVIS est par la présente donné que **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE** a déposé une proposition concordataire entre les mains de **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.** le 19 novembre 1992 et qu'une assemblée générale des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 15h00, au Complexe Guy Favreau au 200, René-Lévesque ouest, Niveau 00, Tour ouest, Chambre 07, Montréal.
DATÉ DE LAVAL, ce 28ème jour de novembre 1992.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
(Jean Robillard, c.a., responsable désigné)

AVIS DE LIQUIDATION
134490 CANADA INC.
SOYEZ AVISÉS que les actionnaires de 134490 CANADA INC., à une assemblée spéciale dûment convoquée à cette fin et tenue le 1er avril 1991 ont passé une résolution spéciale demandant que effective le 1er avril 1991 ladite Compagnie soit liquidée et dissoute volontairement selon les dispositions de la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, et un certificat d'intention de dissoudre a été émis à la Compagnie suivant cette Loi en date du 2 novembre 1992.
SOYEZ DE PLUS AVISÉS que si vous avez quelque réclamation que ce soit contre ladite Compagnie, prouve d'une telle réclamation devra être déposée avec cette Compagnie dans les deux mois suivant la date du présent avis, après quoi les actifs de la Compagnie ci-haut mentionnée seront distribués entre les actionnaires de la Compagnie, prenant en considération les réclamations dont avis aura été reçu par la Compagnie.
DATE À MONTRÉAL, ce 9 novembre 1992.
GROSS, PINSKY,
AVOCATS DE 134490 CANADA INC.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-017528-926
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:
LE PROTONOTAIRE ADJOINT
L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE,
Partie demanderesse
c.
MICHEL CHAPDELAINE,
Partie défenderesse
AVIS A: MICHEL CHAPDELAINE
Prenez avis que les procureurs de L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, CIE D'ASS. SUR LA VIE ont déposé au greffe de la Cour supérieure du district de Montréal, au 10 rue Saint-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code civil, concernant l'immeuble au 7027 Avenue Girard, Ville d'Anjou.
A moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.
Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Montréal
Date: 25 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS,
Protonotaire adjoint
Mes Beauvais, Truchon & ass.
55 rue d'Auteuil, C.P. 1000
Québec, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-016409-920
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
LE PROTONOTAIRE
SANWA BANK CANADA
Partie demanderesse
c.
MAURICE LUSSIER,
TRANSPORT MAURICE LUSSIER L'ÉE,
PÉTROLES LUSSIER INC.,
PÉTROLES D.L. INC.
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à la partie défenderesse A. MAURICE LUSSIER, TRANSPORT MAURICE LUSSIER L'ÉE, PÉTROLES LUSSIER INC., ET PÉTROLES D.L. INC., de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.110, dans les trente (30) jours de la date de publication du présent avis dans le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention des défendeurs.
Lieu: Montréal
Date: 20 novembre 1992
REAL PLOURDE.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de: **JEANNOT PAQUETTE, agent immobilier, domicilié au 108 Chemin Du Domaine, Saint-Sauveur des Monts (Québec) JOR 1R0**
AVIS est par les présentes donné que **JEANNOT PAQUETTE** a déposé une cession le 19ème jour de novembre 1992.
Il sera tenu une assemblée générale des créanciers du débiteur au bureau du séquestre officiel, Complexe Guy Favreau, 200, Boul. René-Lévesque ouest, basilare 00, Tour ouest, Chambre 07, salle 1 ou 2, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec, le 14ème jour de décembre 1992 à 1:30 heures de l'après-midi.
MICHEL VERDIER ET ASSOCIÉS INC., Syndic
MICHEL VERDIER,
Responsable de l'actif
Bureau de: MICHEL VERDIER & ASSOCIÉS INC., Syndic
434 rue Labelle, bureau 200
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L3
Tél.: 438-3551

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la proposition de: **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE**, corporation légalement constituée faisant affaires au 580, avenue Dollard, Ville LaSalle, Québec, H8N 1T2.
AVIS est par la présente donné que **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE** a déposé une proposition concordataire entre les mains de **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.** le 19 novembre 1992 et qu'une assemblée générale des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 15h00, au Complexe Guy Favreau au 200, René-Lévesque ouest, Niveau 00, Tour ouest, Chambre 07, Montréal.
DATÉ DE LAVAL, ce 28ème jour de novembre 1992.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
(Jean Robillard, c.a., responsable désigné)

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la proposition de: **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE**, corporation légalement constituée faisant affaires au 580, avenue Dollard, Ville LaSalle, Québec, H8N 1T2.
AVIS est par la présente donné que **GRAPHIQUE-COULEUR L'ÉE** a déposé une proposition concordataire entre les mains de **RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC.** le 19 novembre 1992 et qu'une assemblée générale des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 15h00, au Complexe Guy Favreau au 200, René-Lévesque ouest, Niveau 00, Tour ouest, Chambre 07, Montréal.
DATÉ DE LAVAL, ce 28ème jour de novembre 1992.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
(Jean Robillard, c.a., responsable désigné)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-003992-923
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT: PROTONOTAIRE ADJOINT
JACQUELINE GRAHAM,
Partie requérante
c/
LAIGHTON MCKAY,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAIGHTON MCKAY de comparaitre au greffe de cette Cour, au 10 rue Saint-Antoine, Est, Montréal, le 13 janvier 1993, en salle 217, à 9h15, suite à la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête en garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de LAIGHTON MCKAY.
Lieu: MONTRÉAL
Date: 24 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-05-001886-922
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
FRANÇOISE ST. JEAN MARCAS,
Partie demanderesse
c.
RICHARD CYR et ELLEN CHIASSON et GERARD CYR,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à RICHARD CYR et ELLEN CHIASSON de comparaitre au greffe de cette cour situé au 400, Laviolette, Saint-Jérôme, Québec, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie a été remise au greffe à l'intention de Richard Cyr et Ellen Chiasson.
Lieu: St-Jérôme
Date: 16 novembre 1992
ROLANDE ETHIER,
Protonotaire adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO: 505-04-000811-901
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:
LINDA CARRIER,
Partie demanderesse
c.
MARTIN MORNEAU,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à MONSIEUR MARTIN MORNEAU de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1111 boul. Jacques-Cartier Est, à Longueuil, salle 1.17, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la requête en annulation des droits d'accès a été remise au greffe à l'intention de MONSIEUR MARTIN MORNEAU.
Lieu: Longueuil
Date: 24 novembre 1992
ELIZABETH GOBEILLE,
Protonotaire adjoint
MES LEGER & ASSOCIÉES, AVOCATES
A/3 Me Catherine Bamber, 235, boulevard Taschereau, #208 Greenfield Park, Qc, J4V 2H3, Tél: 463-8473.

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **CLAUDE DUQUETTE**, chauffeur d'autobus, domicilié au 2001, rue Préfontaine, app. 4, Longueuil, Québec J4K 3K6.
FAILLI
AVIS est par les présentes donné que **CLAUDE DUQUETTE** a déposé une cession le 24 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 décembre 1992 à 13h30, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de St-Hyacinthe, dans la province de Québec.
DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 26ème jour de novembre 1992
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
LOUIS LANGEVIN, c.a.
Responsable de l'actif
1050, boul. Casavant ouest, bur. 2001
St-Hyacinthe, Québec J2S 8B9
Tél: (514) 774-4300
(Mtl) 467-6092

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **HAMBURGERS T'CI' AIME INC.**, 4055, Beaubien Est Montréal (Québec) H1X 1H7
AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 20 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 10h00 au Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour O., 200 boul. René-Lévesque O., Ch. 07, Montréal, Québec, Montréal, ce 28 novembre 1992.
MARCHAND, DAOUST INC., syndic
200, St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **LES HABITATIONS PREMIÈRE INC.**, 1380, Grande Allée Lachenaie (Québec)
AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 20 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 10h00 au Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour O., 200 boul. René-Lévesque O., Niveau 00, Tour Ouest, Ch.07, Montréal, Québec, Montréal, ce 28 novembre 1992.
MARCHAND, DAOUST INC., syndic
200, St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-032074-929
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
MOTORS INSURANCE CORPORATION
Partie demanderesse
c.
JEAN JACQUES RACICOT
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN JACQUES RACICOT, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis 119 A C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de JEAN JACQUES RACICOT.
Lieu: Montréal
Date: 24 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS,
Protonotaire adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-028317-928
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT:
PROTONOTAIRE ADJOINT
HYDRO-QUÉBEC,
Partie demanderesse
c.
MARCEL IAN,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à Marcel Ian de comparaitre au greffe de cette cour, au 10, rue Saint-Antoine Est, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration, du bref d'assignation amendé, de la déclaration amendée a été remise au greffe à l'intention de Marcel Ian.
Lieu: Montréal
Date: 19 novembre 1992
REAL PLOURDE
PROTONOTAIRE ADJOINT
MES LEGAULT, HEURTEL, AVOCATS
A/S/ME LOUIS LEGAULT
75, Boul. René-Lévesque Ouest
Montréal, Qc
H2Z 1A4, Tél: 289-3574.

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **SPRINT DISTRIBUTION CORPORATION**, corporation légalement constituée, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 3500, Côte-Vertu, St-Laurent, Qc, H4R 1R1
AVIS est par les présentes donné que SPRINT DISTRIBUTION CORPORATION a déposé une cession le 24 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 décembre 1992 à 10h00, au bureau du Séquestre Officiel, Complexe Guy Favreau, 200, boul. René-Lévesque Ouest, Basilare 00, Tour Ouest, Chambre 07, Montréal (Qc).
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 26e jour de novembre 1992.
Paul Rainville, Syndic
LUSSIER, TULL & ASSOCIÉS
625, René-Lévesque O., bureau 300, Montréal (Québec) H3B 1R2 Tél.: 878-4545

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **LES HABITATIONS PREMIÈRE INC.**, 1380, Grande Allée Lachenaie (Québec)
AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 20 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 10h00 au Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour O., 200 boul. René-Lévesque O., Ch. 07, Montréal, Québec, Montréal, ce 28 novembre 1992.
MARCHAND, DAOUST INC., syndic
200, St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **LES HABITATIONS PREMIÈRE INC.**, 1380, Grande Allée Lachenaie (Québec)
AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 20 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 10h00 au Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour O., 200 boul. René-Lévesque O., Niveau 00, Tour Ouest, Ch.07, Montréal, Québec, Montréal, ce 28 novembre 1992.
MARCHAND, DAOUST INC., syndic
200, St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

Marchand Daoust inc.
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **LES HABITATIONS PREMIÈRE INC.**, 1380, Grande Allée Lachenaie (Québec)
AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 20 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 10h00 au Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour O., 200 boul. René-Lévesque O., Niveau 00, Tour Ouest, Ch.07, Montréal, Québec, Montréal, ce 28 novembre 1992.
MARCHAND, DAOUST INC., syndic
200, St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 34 921005 025 G
RÉGIE DU LOGEMENT
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA L'ÉE
Demandeur Locataire
VS
GUSTAVO JASO,
Locataire,
PAR ORDRE DE LA COUR
A: GUSTAVO JASO
PRENEZ AVIS qu'une demande relative au non-paiement du loyer concernant le logement situé au 217, Darwin, à Ile-des-Sœurs, Verdun, Québec, a été déposée contre vous à la Régie du logement au 4475 Bannantyne, à Verdun, P.Q.
MONTRÉAL, le 25 NOVEMBRE 1992.
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA L'ÉE
1 PLACE DU COMMERCE
SUITE 230
ILE-DES-SOEURS, VERDUN
H3E 1A4
AVIS EST par les présentes donné en vertu de l'article 1571 d) du Code civil du Bas Canada que par convention entre le Trust Général du Canada et compagnie M.P. Vel Inc. le 16 septembre 1991, et enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, le 16 octobre 1991, sous le numéro 4439441, la compagnie M.P. Vel Inc. a cédé et transféré au Trust Général du Canada, toutes ses créances et toutes ses dettes de livres.
Tous les débiteurs de la compagnie M.P. Vel Inc. devront s'acquitter de leurs dettes au Trust Général du Canada, sis au 1500 rue Royal, Trois-Rivières, Québec, G9A 6E6.
BEAUMIER, RICHARD
Procureurs du Trust Général du Canada.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-207905-922
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT:
PROTONOTAIRE ADJOINT
CHANTAL POITRAS,
Partie demanderesse
c.
PAVOL KERKES,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PAVOL KERKES de comparaitre au greffe de cette cour, au 10 est, rue Saint-Antoine, Montréal, salle 1.100, dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration de divorce a été remise au greffe à l'intention de PAVOL KERKES.
Lieu: Montréal
Date: 13 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **CLAUDE PARE ET FRANCINE FORAND PARE**, demeurant et résidant au 5378, rue Westley, St-Hubert (Québec) J3Y 2T7
FAILLIS
AVIS est par les présentes donné que **CLAUDE PARE ET FRANCINE FORAND PARE** ont fait une cession le 18ème jour de novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9ème jour de décembre 1992 à 10h30, au bureau du syndic.
Daté de Greenfield Park, ce 28ème jour de novembre 1992.
Denis Rémillard, c.g.s.
Syndic désigné
Rémillard Moquin Nadeau Inc.
Syndic de faillite
899, boul. Taschereau Bureau 270 Greenfield Park (Québec) J4V 2J2 (514) 466-8585

Erratum
Suite à la publication du 27 novembre 1992, on aurait dû lire:
7 micro-ordinateurs PS/VP IBM (pas d'équivalent)
Donné à Montréal-Nord, ce 28 novembre 1992.
le Greffier
Me Hélène Simoneau

Erratum
Suite à la publication du 27 novembre 1992, on aurait dû lire:
7 micro-ordinateurs PS/VP IBM (pas d'équivalent)
Donné à Montréal-Nord, ce 28 novembre 1992.
le Greffier
Me Hélène Simoneau

Erratum
Suite à la publication du 27 novembre 1992, on aurait dû lire:
7 micro-ordinateurs PS/VP IBM (pas d'équivalent)
Donné à Montréal-Nord, ce 28 novembre 1992.
le Greffier
Me Hélène Simoneau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-208089-924
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT LE PROTONOTAIRE ADJOINT
FRANÇOISE LAVALLEE,
Partie demanderesse
c.
NORMA ANN KOTOS,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à NORMA ANN KOTOS de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal LE DEVOIR.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de Norma Ann Kotos.
Lieu: Montréal
Date: 24 novembre 1992
GILBERT CHAPADOS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-43-000375-922
COUR DU QUÉBEC
Chambre de la Jeunesse
A: Mme Chantal BERNARD,
adresse inconnue
ORDONNANCE
Le tribunal vous ordonne de comparaitre à la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, au 410 est, rue Bellechasse, Montréal, à la salle 100 A à 9h30 a.m. le 5 janvier 1993, et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant François BERNARD, né le 27 juillet 1992, a été déposé à votre intention au Greffe de l'adoption.
Vous êtes avisés qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir un jugement par défaut.
Montréal, le 25 novembre 1992.
LUCILLE ROULLIER,
Greffier adjoint

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102 (4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE: Lise Clément et Normand Clément, respectivement commis comptable et sans emploi, ayant opéré un commerce sous la raison sociale: Clément Nor Enr., présentement domiciliés au 2087 Henri Cyr, en la ville de St-Hubert, district de Longueuil, province de Québec, J3Y 8N6.
AVIS est par les présentes données que les débiteurs précités ont déposé une cession le 23e jour de novembre 1992, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14e jour de décembre 1992, à 10h00, au bureau du Syndic soussigné.
LE GROUPE
Boudreau Richard
GESTIONNAIRES & SYNDICS DE FAILLITE ADMINISTRATEURS & TRUSTEES IN BANKRUPTCY
355, Des Récollections
Montréal, Qc
H2Y 1V9

VILLE DE MONTRÉAL-NORD
APPEL D'OFFRES
ACHAT D'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE
CONTRAT NO 1992-82
Suite à la publication du 27 novembre 1992, on aurait dû lire:
7 micro-ordinateurs PS/VP IBM (pas d'équivalent)
Donné à Montréal-Nord, ce 28 novembre 1992.
le Greffier
Me Hélène Simoneau

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)
Dans l'affaire de la faillite de: **GILLES LACOMBE**, vendeur d'automobiles, ET **MICHELLE PARISIEN**, ménagère, domiciliés au 3285, boul. du Souvenir, app. 723, Chomedey, Laval, Québec H7V 3R3.
FAILLIS
AVIS est par les présentes donné que **GILLES LACOMBE** et **MICHELLE PARISIEN** ont déposé une cession le 19 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10 décembre 1992 à 10h00 au Complexe Guy-Favreau, Niveau 00, Tour Ouest, Ch.07, Montréal, Québec, Montréal, ce 28 novembre 1992.
MARCHAND, DAOUST INC., syndic
200, St-Jacques
10ème étage, Bureau 1000
Montréal, Qc H2Y 1M1
Tél.: (514) 845-7143

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 54
Dans l'affaire de la faillite de: **2850-1849 QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée ayant opéré un restaurant franchisé au 2036, Route 112, St-Césaire, Québec J0L 1T0
FAILLIE
AVIS est par les présentes donné que 2850-1849 QUÉBEC INC. a déposé une cession le 24 novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9 décembre 1992 à 10h00, au bureau du syndic, 1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001, dans la ville de Saint-Hyacinthe, dans la Province de Québec.
DATÉ DE ST-HYACINTHE, ce 26ème jour de novembre 1992.
RAYMOND, CHABOT, FAFARD, GAGNON INC., Syndic
LOUIS LANGEVIN, c.a.
Responsable de l'actif
1050, boul. Casavant ouest, bureau 2001
St-Hyacinthe, Québec J2S 8B9
Tél: (514) 774-4300
(Mtl) 467-6092

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que ANTON GUEORGUEV, domicilié et résidant au 3600, avenue du Parc, #1112, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de ANTON GEORGE.
Montréal, ce 18 novembre 1992.
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & SHEA
Procureurs du requérant.

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM
AVIS est donné que PÉTERE GUEORGUEV, domicilié et résidant au 3600, avenue du Parc, #1112, cité et district de Montréal, s'adresse au Lieutenant-Gouverneur en Conseil de la Province de Québec en vue d'obtenir un décret changeant son nom en celui de PÉTER GEORGE.
Montréal, ce 18 novembre 1992.
BORENSTEIN, DUQUETTE, BROTT & SHEA
Procureurs du requérant.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Dans l'affaire de la faillite de: **ANDRÉ DESORMIERS ET LOUISE (GUILLEMETTE) DESORMIERS**, demeurant au 1920, Côte Terrebonne, Terrebonne, Québec J6W 5E1
FAILLIS
AVIS est par les présentes donné que **ANDRÉ DESORMIERS** ET **LOUISE (GUILLEMETTE) DESORMIERS** ont fait cession le 20e jour de novembre 1992 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour de décembre 1992, à 9 h 30, au bureau du syndic, 3090, boul. Le Carrefour, bureau 600, Laval, Québec.
Ce 28e jour de novembre 1992.
Paula Brooks, C.G.A.
Syndic Administrateur
MOQUIN, MÉNARD, GIROUX, DU TEMPLE INC.
Place Montérégie
101, boul. Roland-Therrien
Bureau 500
Longueuil (Québec)

LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

Télécopieur: 985-3340

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

MONTREAL ET RIVE-SUD



OUTREMONT Magnifique duplex en pierre situé près métro, collèges et université...



AHUNTSIC Très grande propriété 63 x 25. Intérieur unique, 2 foyers, 3 s/séjour, 3 s/bains...



LÉRY - PRESQU'ÎLE ASSELIN Luxe et confort! 9 pièces, 3 c.c., s/bain de rêve...

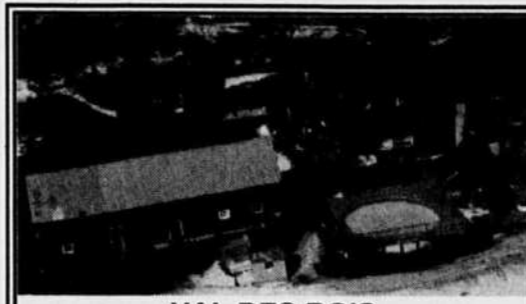


LÉRY - PRESQU'ÎLE ASSELIN Propriété de prestige avec terrain de 18 695 pi.ca...

RÉSIDENCES DE PRESTIGE

Offre de lancement 350 \$ pour 4 samedis (1,25 \$ la ligne)

Annonces classées LE DEVOIR 985-3344



VAL DES BOIS 45 min. au nord d'Ottawa, 30 acres sur Lac Escalier...



LA SARRE, ABITIBI Maison luxueuse idéale pour «Bed and Breakfast»...

EXTÉRIEUR DE MONTREAL

Index des principales rubriques

- 100-199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL Achat-vente-échange 100 Ventes libres 101 Propriétés à vendre...

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 16H00 Pour placer, modifier ou annuler votre annonce...

103 Condominiums Co-propriétés

L'HÉRITAGE ROBIN 1250 ROBIN (angle Beauport) Pourquoi payer un loyer? A PARTIR DE 435\$/c.i. 54 900\$...

103 Condominiums Co-propriétés

ST-HIPPOLYTE domaine la Chaumaine, 1ère sem. janvier, studio 4 pers., prés ski...

115 Extérieur de Montréal

ST-GABRIEL 81 Chemin Perrette, canadienne brique/vinyle, terrain 49 726 pi.ca...

134 Terres/fermes

VERGER A VENDRE: Site panoramique, frontière Québec/Vermont, 170 acres...

160 Appartements-logements à louer

MÉTRO BERRI 1/2 rénové, 2 étages, foyer, cuisine/frigo, lav/séch. 775\$ non chauffé...

101 Propriétés à vendre A QUI LA CHANCE? pour divorcer et séparer...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

LES MOTS CROISES

Grid for crossword puzzle with numbers 1-12.

Horizontal and vertical crossword puzzle clues.

101 Propriétés à vendre AU BORD DE L'EAU Ile des Soeurs, Chic maison de ville...

101 Propriétés à vendre AU BORD DE L'EAU Ile des Soeurs, Chic maison de ville...

Advertisement for 'Merci de donner' with a thermometer graphic.

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

101 Propriétés à vendre BORD DU RICHELIEU Maison de rêve à St-Roch...

LES ANNONCES CLASSEES 985-3344

Télécopieur: 985-3340

164 Condominiums à louer

MÉTRO ATWATER sur Maisonneuve, copropriété 3 1/2, foyer, piscine, frigo, lave-vaisselle, sècheuse. 597-1656

OUTREMONT Condos rénovés entièrement. Design moderne. Michèle Durand. Re/Max Outremont. 277-6107.

ST-ANDRÉ condo, grand 5 1/2, foyer, b. tourbillon. 6255-418-479-2136 soir.

TROPICALES NORD Luxueux condo, 2 c.c., 2000 pi.c.a., foyer, garage, piscine, squash, tennis, navette. 2003-393-9058.

VIEUX-LONGUEUIL condo, 4 1/2, 2 balcon, (voies), dernier étage, garage, 23 nov. 670-2590.

165 Propriétés à louer

A MIRABEL bungalow 7 1/2, piscine, journal fini. 1-566-0048.

BOIS DES FILONS maison 3 c.c., demi s/sol, déneigé, non chauffé, non éclairé, 6755/mois, libre janv. 955-9290, 836-2388 (pas voir).

D.D.O. maison 4 chambres à coucher, 1/2 manger, séjour + foyer, thermopompe, garage double, prix. centre Fairview, 11505, non chauffé. 387-7304, 696-3690.

OUTREMONT maison à louer, les Hauts Villiers, 4 chambres à coucher, 1800\$/mois. 948-4514.

ST-LAMBERT maison luxueuse, a/c, thermopompe, 1400\$ à discuter. 672-9659.

ST-SAUVEUR Luxueux cottage, 5 c.c., 2 s/b, foyer, tout équipé. Saison/année. 332-1001.

170 Hors-frontières à louer

DISNEY WORLD - EPCOT VILLAS LUXUEUSES 1, 2 et 3 chambres, 2 bains, piscine, tennis, tarifs spéciaux à partir de 50\$/jour. 1-800-692-8843.

FLORIDE - CÔTE OUEST pas plage, gr. bungalow, coin rue, 2 c.c., couche à pers. Air clim., tout compris. 819-562-3980.

NAPLES (FLORIDE) GOLFE DU MEXIQUE SUPERBE CONDO 1786 pi.c.a., 3 c.c., 2 s/bains, gr. véranda, tennis, piscine, SPA, plage. Location mois/saison. Jean-Marc Chaput. 514-343-3824.

PARIS Banlieue ouest, Villeneuve-St-Germain (20 min. centre, métro, RER). App. luxueux, meublé, 2 c.c., à louer pour 1 an. René. 932-1630.

ST-PETERSBURG condo luxueux, toutes facilités, bons taux. 684-6780.

175 Maisons de campagne à louer

CHARMANTE QUÉBÉCOISE: A 8 km. Magog, 2 foyers, 3 c.c., ski de fond, alpin, prix raisonnable. 727-2800 après 18h.

CHARMANTE QUÉBÉCOISE: A 8 km. Magog, 2 foyers, 3 c.c., ski de fond, alpin, prix raisonnable. 727-8270 après 18h.

176 Chalets à louer

A 20 MIN. DE BROMONT et Orford, 3 chambres, foyer, complètement équipé, très tranquille, 1 000\$ mois de Noël. 694-8773.

MAGOG OWL'S HEAD Chalets 3 c.c., 2 s/bains (tourbillon), foyer, élect. et déneigement compris. Disponible maintenant jusqu'au 15 avril. A partir de 3500\$. 819-843-7445.

MAGOG, 3 chambres, foyer, lav.-séch., vue panoramique, lac Memphrémagog, près Mt Orford et autoroute 32003. 653-6359.

MEMPHRÉMAGOG superbe vue, près Orford, foyer, équipé, 2 c.c., saison/mois. 598-9676 227-3667.

MONT-ORFORD Lac Stuckey, 2 ou 3 c.c., près pentes, ski de fond, équipés. Saison/mois. 585-4294, 1-297-2878.

ORFORD SUR LAC, Chalet 3 c.c., tout meublé, Foyer, tranquillité, 10 min. Mt-Orford. Du 28 nov. au 10 avril. (514) 484-6204.

ORFORD SUR LE LAC Piste de ski de fond privée, Chalet 3 ch., foyer, lave-vaiss., tout inclus, 1 mois, 1 400\$, 2 semaines: 800\$. Chalet. (514) 297-3086. Rés.: (514) 676-6144. (rép.)

ST-DONAT - FETES Charmant, 4 c.c., ensuieille, 2 étages, équipé. Libre 3 à 4 sem. 738-6624.

ST-DONAT, chalet meublé, foyer, près lac, pentes, 4500\$. 475-7299, 932-1419.

ST-HIPPOLYTE Foyer, 3 c.c., 2 s/bains, 2700\$/3000\$ pour 6 mois. 655-7291, 1-563-3842.

ST-SAUVEUR 38 Lanning, 4 chambres, foyer, près des pentes. Déc. - avril. 227-2261 ou 4859967.

ST-SAUVEUR Luxueux cottage, 5 c.c., 2 s/b, foyer, tout équipé. Saison/année. 332-1001.

ST-AGATHE, spacieux, 3 c.c., foyer, tout équipé, câble déneigé, chauffé, libre pour décembre, janvier et mars. 321-4514.

180 A partager

A WESTMOUNT: Métro Atwater, Dame non fumeuse, étudiante aine, 934-3775, 989-7979.

ST-URBAIN/Rochel, Grand 6 1/2, 2 pces dico, non fumeur de préf. 2953 chauffé. 845-4246.

186 Maisons de repos, retraite

A LAVAL: chambre et pension pour 65 ans + chambre privée, bonne nourriture. Surveillance 24h, appels d'urgence. 665-2972.

201 Propriétés commerciales

A LONGUEUIL bâtisse semi-comm., avec 4 commerces et 2 appartements, à vendre, bon investissement, reçu 15%, exc. financement. 849-4224, 486-9444, 848-9489.

BEAUBIEN ET PIE-IX Face Paul Sauvé, idéal clinique médicale, pharmacie, bâtisse, terrain 12 100 pi.c.a. 550 000\$ négociable. 866-3045.

ENDROIT SUPER entre Fairmount et St-Viateur, Ave du Parc, 650 pi.c.a., 6503, 748-9563, George.

PLATEAU MONT-ROYAL BUREAU-CONDO

4307 St-Hubert, 2335 pi.c.a. au r.d.c. + s/sol + sol + thermopompe, dans édifice victorien. RENOVIATION DE QUALITÉ. 249 000\$, hypothèque 196 000\$ à 6.875%. 278-2387.

REPRISE DE FINANCE bâtisse située en Estrie à St-Sébastien, ancienne confection, 11 000 pi.c.a., 2 étages, évaluation 278 000\$. 1-819-652-2722, fax: 1-819-652-2823.

RUE BERNARD, Clos St-Bernard, bureau prestigieux, ascenseur privé, 5800 pi.c.a., amélioration locative existante. Aucune offre raisonnable refusée. A partir du 1er nov. 948-0339, M. Ethier.

203 Propriétés industrielles

IMMEDIATEMENT, 3000 - 17 000 pi.c.a., rez-de-chaussée, 9360 Charles de Lattour. 733-3200.

REPRISE DE FINANCE bâtisse située en Estrie à St-Sébastien, ancienne confection, 11 000 pi.c.a., 2 étages, évaluation 278 000\$. 1-819-652-2722, fax: 1-819-652-2823.

RUE BERNARD, Clos St-Bernard, bureau prestigieux, ascenseur privé, 5800 pi.c.a., amélioration locative existante. Aucune offre raisonnable refusée. A partir du 1er nov. 948-0339, M. Ethier.

205 Esp. commerciaux, industriels

ST-SAUVEUR, cubaine rue Principale, bâtisse commerciale vendue en bas de l'évaluation, + 5000 pi.c.a., location possible. A. Larouche, Immo-Nord. 1-565-3313.

210 Commerces à vendre

BAR LAITIÈRE très bien situé à La Plaine, très bon prix, acheteur sérieux seulement. 958-1011.

BOUCHERIE bien équipée, bonne occasion d'affaires, accepterait échange. 506-6179.

BOUCHERIE sur la rive-sud, faites une offre. 1-348-4032 après 18h.

COMMERCES À VENDRE, centre de villégiature, ski, golf, bateau, 71 Principale à St-André est. Pour inf. Caisse populaire St-André d'Argenteuil, René Cousineau. 514-537-3316.

DRUMMONDVILLE (dépanneur, pâtisserie, boulangerie), avec b. billes, possibilité bouchérie, plus casse-croûte tout plus 2 logements, idéal 000\$ équipé. 1-819-472-7699.

DÉPANNEUR AVEC ESSENCE: Canton Rowland, chambre froide 20 x 30 pi., excellent chiffre d'affaires, toute comm., grand terrain, maison 7 pces, valdeuse Jean-Guy Laplante. 1-882-2968.

HOTELS à vendre, bar salon, club de danseuses, bon chiffre d'affaires, clientèle étudiante, bon prix discutable. 125 000\$ à 275 000\$, balance de vente possible, à Grenville, frontière Ontario/Québec. Imm. 5 Étoiles. 819-242-5533.

MOTEL BIEN SITUÉ, dans Laurentides, vente privée. 819-322-2836.

PETIT CAFÉ SYMPA, bien installé, 60 places rue St-Paul, près Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal. 923-9526.

PIZZERIA tout équipée, bien située, bon prix. 735-4218, 11h à 21h.

RESTAURANT "La Queue de Tortue", Plateau, 40 places, 5 soirs/sem., à ans d'opération, idéal pour couple ou cuisinier, serveur. Pré à entraîner. 521-2284.

RESTAURANT AVEC BAR à Desmariville en Abitibi avec chambre et pension, excellent chiffre d'affaires, pour personne désirant réussir en affaires, clientèle élabie depuis plus de 17 ans, offre raisonnable acceptée. Manon ou Nathalie. 819-753-2338 ou 2369 ou 2470.

RESTAURANT casse-croûte à Laval, 40 places, tout équipé, ultra propre, ne prenez aucune décision avant de l'avoir vu! 49 000\$ nég. 628-7446.

RESTAURANT, licence complète, 43 places, 5 1/2 jours, 322-6370. Soir 451-4853. Clientèle stable.

RESTAURANTS dans Vieux-Québec, avec ou sans bâtisse, bistrô ou fine cuisine, CEGO crr. Pierre VIOLET. 514-453-6742. Cell. 514-983-2539.

210 Commerces à vendre

SAISON DE COIFFURE en opération, très bonne clientèle, situé à Mt-Nord. 474-0350.

215 Terrains commerciaux

FACE AU 5435 DES Érables Terrain commercial + industriel, zoné 1, 6450 pi.c.a. 524-5189.

251 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE 1259, BERRI

- Aménagements au choix
- Climatisation, chauffage
- Service d'entretien

Information:
LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JACQUES DE MONTRÉAL
849-3856 849-3581

251 Bureaux à louer

BEAU BUREAU à louer, rue Laurier O., idéal pour psychomotriciens. Salle d'attente et cuisine. 525 \$ tout inclus. 278-3146.

BUREAUX EXECUTIFS LAVAL

Réception, secrétariat, traduction, fax, copieur, salle de conférence. 687-8771

CENTRE DE BUREAU DE MONTRÉAL-NORD

Inclus: chauffé, air, éclairé, parking, enseigne, espace à partir 96\$/mois, tout compris, moderne, rénové. 331-7739, Pie-IX/Manselet

CLOS ST-BERNARD, bureaux prestigieux avec ou sans services. Idéal professionnels. Excellent rapport qualité/prix. Prix à défer la récession! Immédiatement. M. ÉTHIER. 948-0339

STUDIO, 1200 pi.c.a., 2e étage, rue McGill, 750 pi.c.a. net. 878-3662.

VIEUX-MONTRÉAL, charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 500 à 2500 pi.c.a. 849-5411 ou William 731-9490, 430 Ste-Hélène.

259 Espaces commerciaux à louer

3 MOIS LOYER GRATUITS, Esplanade près Beaubien, 2500-7800 pi.c.a., ascenseurs, bureaux, stationnement, gicleurs. 271-8572, 482-3147.

AUBAINE, St-Laurent, 22 000 pi.c.a., épreuve du feu, air condi., bureaux. 484-1797.

DE GASPE, près St-Viateur, 26 500, 20 000 et 10 200 pi.c.a. Facilités d'expédition-réception excellentes. Le tout à un prix très abordable. 279-0486

275 Locaux à louer

LOCAL COMMERCIAL

situé dans le PARC INDUSTRIEL DE MAGOG superficie: 10 800 pi.c.a. Pour information: (819) 821-4524

275 Locaux à louer

POUR MAGASINS OU BUREAUX: Endroit très commercial, près métro Iberville, Jean-Talon près le Av., près Caisse Pop. 387-8123-983-3716

303 Antiquités

ARMOIRE/PORTES haut à portes: table, chaises, secrétaire, Québécois, en pin. Meubles rotin et plusieurs autres items. Particulier. St-Sauveur. 227-2834.

EXTRA... Avons vieux, s'adresser au Royaume des Antiquités. 524-9366.

SALLE A MANGER "Regency", pates d'algues, 4 chaises, 2 fauteuils, table + 6 panneaux, verrière, buffet + miroir, dessert. 10 000 \$ 1-226-3150.

SCULPTURE BRONZE très belle patine, haut 20", signée, datée France 1885. BUFFET bas, Normand, haut 37", long 53", prof. 24", 1 tiroir, 2 portes, 100 ans env. Le soir, après 20h: 279-6599.

313 Ordinateurs

IBM/AMBRA Pourquoi acheter un "clone" alors que vous pouvez avoir un IBM pour le même prix. Appelez pour une soumission adaptée à vos besoins. 11455 et plus. TECHNOMA. 343-9085

251 Bureaux à louer

CENTRE-VILLE 1259, BERRI

- Aménagements au choix
- Climatisation, chauffage
- Service d'entretien

Information:
LA CAISSE POPULAIRE SAINT-JACQUES DE MONTRÉAL
849-3856 849-3581

303 Antiquités

TAPIS CAUCASIENS & KELIMS: Antiques et semi-antiques, à prix abordable, à vendre. 844-1280

318 Mobilier de bureau et acc.

Canon NP1215S, système téléphonique Toshiba, classeurs et mobilier de bureau. Demandez Gilles, de jour: (514) 441-5690

320 Ameublement

NOUVEAU PROCÉDÉ peu coûteux, pour réparer tout genre de VINYLE (chaise, divan, siège auto, etc.). 623-7678.

342 Vêtements, fourrure

RENARD NORVÉGIEN, manteau et chapeau, 5-7 ans, très propre. 356-0089.

350 Animaux

LIGNÉES DE PRESTIGE Beagle, éleveur d'exp., champion, chiens entraînés, chats env. Québec. 1-418-844-1391.

356 Encans

ENCAN D'OEUVRES D'ART

Les Beaux Objets, 4520 De La Roche, Mtl
DIMANCHE LE 6 décembre 92 À 13 H
Visites: vendredi 4 et samedi 5 décembre de 10 à 17 h
dimanche 6 décembre de 10 h à 13 h

Plus de 300 oeuvres d'artistes québécois réputés dont: AYOITTE, BARBEAU, BEAULIEU, COSSAUVIE, DUMAS, FERRON, FORTIN, GIUNTA, GOODWIN, JACQUE, LETENDRE, MALTAIS, MASSON, PELLAN, POIRIER, RIOPELLE, ROBERTS, ROUSSEAU, VAILLANCOURT, VALERY

AU PROFIT DE:
LA FONDATION DON DES ARTS
281-1162

390 Divers

NOUS RAMASSONS vos meubles gratuitement de la cave au grenier. 623-7678

401 Postes cadres, professionnels

FRANCAIS Un chef de file dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes et de la traduction est à la recherche de professeurs de français pour Saint John, Fredericton, Dartmouth et Oromocto. Tous les candidats et toutes les candidates devront avoir un diplôme universitaire, d'excellentes aptitudes en communication et maîtriser parfaitement la langue à enseigner. Expérience par nécessaire. Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au 1-416-924-7618

410 Bureaux

HOPITAL VÉTÉRINAIRE cherche réceptionniste bilingue, bonne exp. avec public et ordinateur. Envoyez C.V. au 267 Laurier ouest, Mt. H2V 2K1, ainsi que vos motivations personnelles.

420 Secteur vente

COOP. DE SERVICES opérant rég. Mt et bonlieux recherche représentant(es), commission élevée, dépenses pour auto + bonus. Pour renseignements, demander: Dir. de gestion, 453-9288

450 Emplois divers

CHERCHE PERSONNE IDÉALE pour garder bébé 1 mois, lun-ven, 9h-15h, non-fumeur, plateau Mt-Royal. 524-4166.

VENDEUSE bilingue, à temps plein, à la boulangerie-bouffe Le Pain-Partout, avec références, expérience. Demandez d'emploi à remplir sur place au 3888 Deceau, métro Villa-Maria, autobus 24.

501 Occasions d'affaires

INVESTISSEURS SÉRIEUX PRODUITS SPORTS BREVETÉS, LC., CAPITAL 50 000\$ +, 351-3817.

504 Associés-associées

RECHERCHONS investisseurs domaine VR, clientèle touristique, très bonne rentabilité, garanties incontestables. 514-438-1919

506 Argent demandé ou à prêter

Possibilité de prêter un million de dollars américains (1 000 000 U.S.), à taux d'intérêts avantageux, pouvant aller jusqu'à 12%. Hypothèque de premier rang, caution sérieuse, abri fiscal possible. Communiquer avec FRANCOIS VENNÉ, notaire, au 1-514-432-4760 ou 1-514-365-7365

510 Comptabilité

COMPTABILITÉ, états financiers, impôts, TPS, G. Boivin 669-6408.

522 Traitement de texte

C.V. PERSONNALISÉ Traitement de texte, révision, correction, rigueur, forme et contenu. 272-4230

529 Services professionnels

"LES MAITRES DE LA TOITURE" Toitures d'asphalte/grovier, bardeaux, etc. Estimation gratuite. 477-5605, 565-6239.

DAME DE COMPAGNIE parlant français, exp. d'infirmière. 933-9718.

REMBOURSE SÉLECT

Estimation gratuite. 341-2387

530 Cours

ANGLAIS - Atelier de conversation CONVERLANG: 278-5309

536 Encans

LA NATURE À MONTRÉAL

Vue sur la rivière et parc. À 12 minutes du centre-ville. Spacieuse, 12 350 pi.c.a., 12 pièces luxueuses, 1990. 895 000 \$ 382-8000

LAVAL ET RIVE-NORD

REPENTIGNY Superbe cott. offrant "tout" ce dont vous rêvez! Grandes pièces, foyer, garage double, th. pompe, 299 000\$. nég. N'hésitez plus! REGENT ANCTIL 582-0022

552 Sociétés, sports, loisirs

CHERCHE CO-VOYAGEUR 8h30-9h00 AM, Marquette/Gifford à nouvelle adresse DEVOIR 2050 Steury, 985-3322 (jour) 598-7012 (soir).

DES IDEES, DES EVENEMENTS

Montréal à vendre

L'administration Doré se leurre en présumant que la levée du moratoire sur la conversion d'immeubles locatifs en condos freinera l'exode vers les banlieues

Anne Thibault

Présidente du Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec; coordonnatrice au Comité logement de la Petite Patrie

LA VILLE DE MONTRÉAL veut donner la possibilité aux ménages locataires dont le revenu annuel égale ou dépasse 43 000 \$, de devenir propriétaires de leur logement. La solution magique envisagée par la Ville, pour retenir ou faire revenir ces familles aux porte-feuilles suffisamment élevés, est de permettre la conversion des immeubles locatifs en copropriété (les fameux condos).

L'intention municipale peut paraître, à première vue, louable pour ces ménages et profitable pour les coffres de la Ville. Les arguments avancés pour promouvoir une levée partielle ou complète du moratoire sont de contrer l'étalement urbain et d'abaisser le taux de vacance dans le parc de logements locatifs.

Toutefois, les motivations des plus farouches partisans de la conversion en copropriété que sont les agences immobilières, les associations de propriétaires et les institutions financières, n'ont rien à voir avec les préoccupations démographiques mises de l'avant par la Ville de Montréal.

Des mythes persistants

Les autorités municipales affirment que la levée du moratoire va permettre à Montréal de conserver et, pour les plus optimistes, d'augmenter le poids démographique de la ville par rapport à la région métropolitaine. Sans nier le fait que le poids relatif de Montréal est en baisse constante depuis 1971, la levée du moratoire n'aura pas l'effet anticipé par les politiciens.

La baisse de la population montréalaise s'explique par le vieillissement de sa population et par l'exode de sa classe moyenne vers les banlieues. L'attrait qu'exerce les agglomérations situées en périphérie de Montréal est vraiment engagé et irréversible. Elle attire principalement les familles avec des enfants en bas âge.

Cette migration urbaine s'explique par un déplacement des activités économiques vers les banlieues, le coût des terrains moins élevé, une augmentation de la qualité de vie et par la peur, réelle ou fictive, de la violence associée à la présence des minorités ethniques. Tous ces facteurs tendent au résultat que nous observons partout



PHOTO JACQUES NADEAU

dans les grandes villes d'Amérique du Nord, soit une baisse de la population au profit des banlieues.

Ce mouvement est irréversible, à moins que les trois niveaux de gouvernement n'adoptent des politiques cohérentes et concertées en matière de création d'emploi, de transports en commun; à moins qu'ils ne mettent en oeuvre des moyens visant à réduire les nuisances urbaines et, n'expriment une volonté manifeste de contrer le racisme sous toutes ses formes.

L'argument voulant que la levée du moratoire entraînera un abaissement du taux de vacance est tout aussi tendancieux. Le haut taux de vacance que nous enregistrons à Montréal s'explique par le coût élevé des logements par rapport à la capacité de payer des ménages montréalais. Près d'un ménage locataire sur deux consacre plus de 25 % de son revenu pour se loger.

Ce taux d'effort élevé des ménages locataires reflète une conjoncture économique difficile due à la dégradation des conditions de travail (stagnation du salaire minimum, précarité des emplois, augmentation salariale inférieure au

coût de la vie) et à la détérioration des programmes sociaux (réformes de l'aide sociale et de l'assurance chômage).

Haut taux de vacance

En matière d'habitation, cette situation économique dramatique est en grande partie responsable du haut taux de vacance. Conséquemment, les jeunes, principal bassin des nouveaux locataires, faute de revenu suffisant, retardent leur entrée dans la jungle du marché locatif. Un autre facteur important est un regain, bien involontaire, pour la cohabitation, chez les ménages locataires qui ne peuvent assumer le coût exorbitant des loyers et des charges connexes au logement.

Parallèlement, les politiques gouvernementales en matière d'habitation viennent envenimer la situation. Tout concourt à alléger le fardeau des investisseurs propriétaires. Au lieu de soutenir le développement du logement social et d'établir des mécanismes de régulation du marché privé, le gouvernement bonifie l'accès à la propriété privée et finance directement les propriétaires.

En pratique, les interventions

gouvernementales se traduisent comme suit: abandon du programme de coopératives d'habitation par le fédéral, resserrement des critères dans l'attribution des HLM, augmentation accrue du supplément au loyer sur le marché privé, baisse de l'âge pour les personnes admissibles à Logirente, etc.

Cette aide financière, pour soutenir les ménages locataires à payer leur loyer, est versée directement au propriétaire et ce, sans mécanisme de contrôle approprié pour freiner les augmentations abusives du prix du loyer.

La Régie du logement réduit ses services

Certains nous rétorqueront que la Régie du logement est justement là pour exercer ce contrôle. Erreur! Depuis quelques années, la Régie du logement a justement une tendance marquée pour la conciliation, pour la tolérance envers les hausses de loyer exigées par les propriétaires.

De plus, la Régie du logement, sous prétexte de rationaliser ses services, ferait quatre bureaux régionaux et vient tout récemment de procéder, en catimini, à la fermeture

de la Régie Centre.

À l'automne 91, la Société d'habitation du Québec (SHQ) organisait un rencontre thématique sur «l'avenir du condominium au Québec». À la lecture du compte rendu des exposés, nous apprenons que le marché du condo s'est développé dans les années 1970. En 1973, les taux d'occupation atteignaient parfois les 7 % et 8 %, situation similaire à celle que nous connaissons actuellement. «Pas étonnant que certains investisseurs, recherchant de meilleurs rendements sur leurs actifs, aient voulu sauver la mise en transformant leurs immeubles locatifs en condos».

Une citation, relevée pendant la rencontre, qui explique très bien l'intérêt et l'emballage actuels pour la conversion en condominium.

La levée du moratoire fait miroiter les avantages pécuniaires que les investisseurs pourraient en tirer. Ceux-ci sont déjà à l'affût des secteurs potentiellement convertissables.

Ainsi, selon les participants à la rencontre thématique, «la valeur réelle des acquisitions dépendra bien davantage des perspectives de revente des unités acquises». Ces perspectives de revente sont clairement identifiées par ces mêmes participants. «Les condos bien entretenus, situés sur une rue tranquille, à proximité des transports en commun, des écoles et d'un parc, seront les premiers à conserver cette valeur.»

La Ville de Montréal joue le jeu des spéculateurs, des agences immobilières, des associations de propriétaires et des institutions financières. Aux dépens des contribuables.

Ce brassage d'argent permettra à la Ville de Montréal d'augmenter ses revenus via les taxes foncières. D'où son empressément à acquiescer aux demandes de ses plus farouches partisans, c'est-à-dire les

agences immobilières, les associations de propriétaires et les institutions financières.

Notre société vante les bienfaits de la propriété privée. Le statut de locataire est vu comme une situation transitoire, une tare dont on doit se débarrasser le plus vite possible. Des facteurs tels l'accroissement de la pauvreté, le faible taux d'épargne des consommateurs et le fardeau de la dette des particuliers devraient pourtant nuancer ce type de raisonnement.

Malheureusement, il n'en est rien car les marchands de rêve ont besoin de cette opinion publique pour justifier leur produit, en l'occurrence l'achat d'un logement. Ainsi, les problèmes rencontrés par les copropriétaires sont rarement publicisés.

D'après l'Office de la protection du consommateur (OPC), «les plaintes en matière de copropriété portent particulièrement sur les points suivants: prix non respectés, immeubles non conformes aux représentations quant à l'insonorisation, à l'isolation, à l'absence de protection financière par le biais de plans de garantie malgré les représentations faites à cet effet».

Absence de normes

Face à ces problèmes, il n'est pas non plus étonnant d'observer un haut taux de vacance dans les condos neufs. En ce qui concerne, les problèmes relevés par l'OPC sont particulièrement aigus au chapitre de l'insonorisation et de l'isolation. Actuellement, il n'existe aucune norme, ni municipale, ni provinciale, assurant une qualité minimum pour faire face à ces problèmes.

Conséquemment, les copropriétaires attirés par ce type de propriété se décourageront de cette piètre qualité de vie. Inévitablement, ils voudront acheter ailleurs avec le capital amassé lors de la revente ou de la location du logement. Il est fort probable que leurs choix se tournent vers la banlieue. Bref, les motivations municipales qui justifient la levée du moratoire n'auront pas le succès escompté, car l'étalement urbain se poursuivra et le taux de vacance restera élevé.

Par contre, la revente ou la location des logements convertis auront un effet dévastateur sur les ménages locataires. Beaucoup d'entre eux vivront le harcèlement, l'intimidation et l'expulsion. Et tous les ménages locataires, sans exception, subiront les hausses de loyer occasionnées par ces activités spéculatives liées à la conversion des immeubles locatifs en condos.

Le cégep, «école distincte» du Québec

Les métamorphoses d'une table

Heinz Weinmann

Professeur de littérature au Collège de Rosemont

MADAME Lucienne Robillard, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, a décidé au mois de mars de fêter les 25 ans de la fondation des cégeps par une cérémonie bien à la québécoise: par une commission parlementaire à qui on livrerait une victime choisie apparemment au hasard avec une «mission» ouverte qui n'exclut pas son sacrifice.

Par son fatidique «tout est sur la table», la ministre a sonné le grand halali de la chasse à courre d'automne dans les champs de l'enseignement collégial. Les chiens de chasse, pointers, setters irlandais, retrievers, ici et là quelques pitbulls aboyaient, excités, en vue du joyeux événement. Donc, chasse vraiment ouverte puisque, sans permis, tout un chacun pouvant canarder, à condition que ce soit, en direction du cégep. On savait d'avance qu'on allait avoir du «fun noir» car, avec la taille de la proie — 10 000 profs et 140 000 élèves —, on était assuré de faire mouche à tous coups!

Une idée saugrenue

C'est donc avec une unanimité rare que les instances éducationnelles et culturelles ont foncé tête baissée, tel le taureau sur la muleta, sur la victime désignée par la ministre. Pas ou presque de protestations quant au choix de la cible de cette commission parlementaire, échappant à toute logique rationnelle.

En effet, quelle idée saugrenue que de vouloir d'abord, prioritaire-

ment, réformer le système scolaire québécois le plus jeune, le plus juvénile, alors qu'on laisse croupir l'école secondaire dans une «polyvalence» devenue éducation industrielle à la chaîne, que l'on maintient artificiellement en vie un dinosaure — l'université —, apparu au Moyen Âge, adapté une seule fois aux besoins du monde moderne par les réformes de Wilhelm von Humboldt au début du 19e siècle. Si bien qu'un futur cégep réformé vacillera sur des fondations branlantes (secondaire), mal protégé par un toit qui coule (université).

La singularité

Visiblement, la logique qui choisit le cégep prioritairement comme objet de réforme est tout autre, dictée par une «loi» qui vient du fond des âges. D'abord, ce qui fait converger sur les seuls cégeps tout ce zèle réformateur, c'est leur singularité, leur différence. En effet, ce qui distingue foncièrement le cégep de tous les autres niveaux d'enseignement, c'est qu'il est le seul à être typiquement québécois.

Le cégep à l'âge du Québec, apparu également à la fin des années 60, prenant la relève du Canada français après un «travail» difficile d'accouchement (crise d'octobre, grandes grèves du front commun, etc.).

Si le terme «société distincte», d'une banalité vide, a jamais eu un sens, c'est dans le domaine de l'enseignement collégial québécois qu'il le prend. Le cégep est une «école distincte», issue d'une réforme audacieuse qui fait cohabiter ce qui ailleurs est rigoureusement séparé: enseignement professionnel et enseignement pré-universitaire, avec un tronc commun de cours obliga-

toires (français, philosophie, éducation physique) pour tous les étudiants. Les étrangers savent apprécier l'originalité, la spécificité des structures collégiales québécoises, puisqu'ils viennent régulièrement ici les étudier «in situ».

«Détruire», dit-elle, la société québécoise, en livrant périodiquement au bûcher, en sacrifiant ce qui fondamentalement la fait vivre. Plus que tout autre peuple et avec une rapidité étourdissante, le Québec brûle avec une joie sacrilège ses anciennes idoles, massacre, éradique, efface son passé, coupe la branche sur laquelle il est assis, jette le bébé avec l'eau du bain. Pierre Bourgault, qui s'y connaît, a visé juste: «Si nous brûlons aujourd'hui ce que nous avons adoré il y a peu, c'est que nous adorions sans raison et que nous brûlions sans discernement».

Le refus global

Le père spirituel du Québec, Paul-Émile Borduas, dès 1948, a donné sa véritable devise au futur Québec encore dans les limbes: «Refus global». Liquidation radicale, dénégaration complète, oubli total d'un passé jugé obsolète, dé-passé.

Paradoxalement, Borduas est la première victime du «Refus global» d'une société pas encore prête à accepter les idées préconisées par «Refus global». D'autres victimes suivront. Attendez que je me rappelle! Évidemment, la plus célèbre est René Lévesque. À la moindre diminution de son éclat, son parti s'est départi de son idole. René Lévesque, toujours lucide, ne s'est pas trompé sur son rôle de bouc émissaire. «Je dois, jusqu'à un certain point, servir un peu de bouc émissaire et je ne m'en plains pas».

Dans le domaine de l'architecture, on passe de la «destruction» symbolique à la démolition barbare sans pitié d'un patrimoine jugé encore «dé-passé».

Personne n'a pu empêcher la démolition sauvage de la maison van Horne sur la rue Sherbrooke. Le ministre Marc-Yvan Côté a fait encore un «cadeau» typiquement québécois à la ville de Montréal à l'occasion du 350e anniversaire de sa fondation; la réforme prend ici la forme d'un «grand dérangement».

Pour un ministre amnésique, soucieux seulement des «nombres de lits», oublieux de la première fonction hospitalière de Ville-Marie, il importe peu que l'hôpital Hôtel-Dieu démenage dans une quelconque banlieue montréalaise. Les prestations de la population contre le projet de démantèlement de l'hôpital vaincraient-elles les résistances du ministre, la mémoire, la continuité historique triompheraient-elles de l'oubli destructeur?

Comme si ce n'était pas assez, depuis quelque temps, le Québec est hanté par de jeunes «chasseurs d'éléphants» qui tirent allègrement sur ce qui est «gros» et «vieux», ne se rendant pas compte, tel Albert dans «Un zoo la nuit», qu'en tuant triomphalement l'éléphant, ils tuent leur mémoire, mémoire ancestrale de longue durée.

Sur l'arrière-fond d'un passé chargé de «refus globaux», de sacrifices, de «vidanges», lorsqu'on parle au Québec de «réformes», on a de quoi être inquiet, d'autant plus que la ministre de l'Enseignement supérieur n'a jamais donné de directives précises quant à l'étendue, quant à la forme qu'elles devaient prendre. Jusqu'à la fonction de la fameuse «table» et son oraculaire «il va se

passer quelque chose», qui s'entoureraient d'un flou «artistique» inquiétant. Car, qui sait si «le tout est sur la table» ne voulait pas dire à l'origine une table sacrificielle sur laquelle des cannibales découpent la victime pour s'incorporer les morceaux convoités?

La victime idéale

Le cégep a été la première cible d'une réforme de l'enseignement, parce qu'il est dans la position de la victime idéale. Singularisé, nous l'avons dit, fragilisé parce que moins longtemps implanté que les autres systèmes, mais surtout parce que constituant le maillon le plus faible de la chaîne d'enseignement, hybride par sa nature, à cheval sur le secondaire et l'université par sa structure.

Dans son discours d'ouverture de la commission parlementaire, la ministre nous rassure à moitié lorsqu'elle affirme qu'à travers la réforme du cégep on ira «viser là un centre névralgique du système». La table sacrificielle se transforme en table d'opération ou de vivisection!

Heureusement, l'échéché a porté conseil. Avec une quasi unanimité, les 200 mémoires non seulement reconnaissent la viabilité des cégeps mais leur utilité vitale pour la société québécoise.

Leur mission première, celle de la démocratisation de l'enseignement a été plus qu'accomplie, dépassant largement, avec ses 63%, le taux d'accèsion des jeunes aux études collégiales, taux fixé par le rapport Parent à 45%. Proportionnellement, les filles s'en tirent encore mieux, puisqu'en 1989, elles représentaient déjà 56% de l'effectif total à l'enseignement régulier.

Malgré un taux d'abandon élevé,

650 000 jeunes Québécois ont réussi à obtenir leur diplôme d'études collégiales.

Le piège cannibale

Seul un mémoire, celui de l'Association des cadres scolaires (administrateurs d'écoles secondaires), préconise l'abolition pure et simple des collèges, tombant dans le piège cannibale évoqué plus haut: moi, je bouffe le morceau professionnel et une partie du préuniversitaire, et je laisse le reste à l'université. Comme il fallait s'y attendre, le modèle collégial pour le Québec, on le cherchera en Ontario et aux États-Unis. On connaît la chanson: démolissons ce qui a été mis à l'épreuve chez nous, adulons ce qui vient d'ailleurs!

Laissant intacte la structure originale des cégeps, la réforme devra à mon avis se concentrer sur une réorganisation en profondeur des programmes de façon à ce qu'on tire le meilleur profit de la cohabitation des secteurs professionnel et préuniversitaire.

En introduisant une formation véritablement fondamentale, on scrutera les points de jonction entre programmes en évitant les chevauchements, on jettera des ponts transdisciplinaires entre les deux secteurs, entre les différentes disciplines.

Nous voulons bien serrer la «main tendue» de la ministre à condition qu'elle reconnaisse que les professeurs et tout le personnel des cégeps ne viennent pas les mains vides. Par cette reconnaissance, la réforme engagée promettra de porter fruits et que la «table» se transforme en table de travail. Nous attendons de pied ferme un examen critique des autres niveaux d'enseignement où tout également «sera sur la table»...

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Claude Beauregard, Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Pierre Cayouette, Jean Charrier, Louis-Gilles Francoeur, Jean-Denis Laroche, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veaz, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélar (responsable), Yves D'Avignon, Paul Des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odie Tremblay (Le Plaisir des livres); à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutilleul, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyne Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: José Boileau, Jean Dion, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa); à l'information sportive: Roland-Yves Carignan, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (correspondant), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Aïrie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Bari (secrétaire à la direction). LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise

Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), France Grenier (secrétaire). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbel (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclair-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Johanne Brunet, Lynda Di Cesare, Richard DesComiers, Michael Schneider, Louis Simoneau. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Marion Blanchette, Serge César, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Françoise Coulombe, José Laporte, Sylvie Laporte, Jean Laurin, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland, Olivier Spicel. LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 2050, rue de Beury, Montréal, H3A 3M9. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division des Imprimeries Québec Inc., 612 ouest rue St-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc. situé au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication - Enregistrement no 0858. Dépot légal: Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général: (514) 965-3333. Le Devoir (USPS # 033708) is published daily by Imprimerie Populaire, Limited, 2050 De Beury, St. Etage, Montreal, Quebec H3A 3M9. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.